



**HAL**  
open science

## La transition école-collège en éducation prioritaire

Rachel Deveil

► **To cite this version:**

Rachel Deveil. La transition école-collège en éducation prioritaire. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04379041

**HAL Id: dumas-04379041**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04379041>**

Submitted on 8 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire présenté par :

**Rachel DEVEIL**

**Année 2021-2023**

## **LA TRANSITION ÉCOLE COLLÈGE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE**



**Master Métiers de l'Enseignement de l'Encadrement et de la Formation,  
mention Encadrement Éducatif**

**Tuteur de mémoire : Frédéric Roux**

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Mr Frédéric Roux pour son implication, son suivi, sa réactivité et ses conseils précieux qui ont contribué à nourrir et enrichir mes réflexions. Par ailleurs, je tiens aussi à remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à mon enquête de terrain à travers la réalisation de questionnaires et entretiens en toute sincérité et honnêteté. En ce sens, je remercie l'ensemble des élèves, familles, professeurs des écoles et CPE sans qui cette étude n'aurait été possible.

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
PROBLÉMATIQUE .....	6
QUESTIONS DE RECHERCHE .....	6
CADRE THÉORIQUE .....	8
1) L'ADOLESCENCE: APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DE L'ÉLÈVE.....	8
A) Du concept de jeunesse à adolescence .....	8
a) Définition de l'adolescence .....	8
b) Le développement de l'adolescent .....	8
B) L'adolescence: une période de crise?.....	10
a) La notion de prise de risque.....	10
b) L'accompagnement dans cette crise.....	10
2) LA TRANSITION ÉCOLE COLLÈGE: UN RITE DE PASSAGE.....	11
A) L'adolescent en contexte scolaire: l'entrée en sixième .....	11
a) Historique bref .....	11
b) La transition primaire - secondaire .....	12
B) Un passage clé mais source de ruptures .....	12
C) Les enjeux de la transition école collège .....	14
3) LA TRANSITION ÉCOLE COLLÈGE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE.....	14
A) L'éducation prioritaire: de quoi parle t'on?.....	14
a) Historique bref .....	14
b) Définition et enjeux .....	15
c) Les grands principes et spécificités .....	15
B) Des obstacles et leviers.....	16
a) Entre inégalités sociales et inégalités scolaires .....	16
b) Des pratiques pédagogiques et éducatives déterminantes .....	17
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	18
1) OBJECTIFS DES RECHERCHES.....	18
2) LE TERRAIN DE RECHERCHE .....	18
3) ÉLÉMENTS MIS EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS.....	19
A) Les méthodes utilisées.....	19
a) La méthode de l'entretien.....	19
b) La méthode du questionnaire.....	20
B) Mise en place des méthodes .....	21
a) Entretiens à destination des CPE et professeurs des écoles.....	21
b) Questionnaires à destination des élèves CM2 et 6èmes .....	22
c) Questionnaires à destination des familles.....	23
ANALYSE DES DONNES RECUEILLIES .....	24
1) Question de recherche n°1 : la transition école collège en REP réellement effective ?.....	24
2) Question de recherche n°2 : l'aspect éducatif absent de la transition école collège à Cenon...	30
3) Question de recherche n°3 : la transition école-collège est une rupture traitée et vécue de façon plus complexe par les familles de réseaux d'éducation prioritaire. ....	34
DISCUSSION ET CONCLUSION .....	38
BIBLIOGRAPHIE .....	40
ANNEXES .....	42

## INTRODUCTION

*« Moment clé de la scolarité, la liaison entre l'école et le collège est souvent difficile ; elle est assimilée à une rupture sur plusieurs plans : géographique, affectif et pédagogique » (Bride et Priou, 2009).*

Cette première citation réunit de nombreux éléments de notre thématique de recherche. En effet, nous allons nous intéresser dans cette étude, au passage CM2-6ème et plus particulièrement aux moyens utilisés et mobilisés pour faciliter cette entrée au collège vécu comme une sortie imminente de l'enfance à l'entrée dans l'adolescence.

Dans la littérature, la transition école collège est tout d'abord considérée comme une rupture géographique. En effet, les élèves peuvent être confrontés à un éloignement de leur domicile. Cela leur demande donc d'utiliser les transports en commun et leur permet d'avoir une plus grande liberté. Elle est aussi marquée par une rupture sur le plan affectif de par le stress pouvant être présent chez les adolescents du fait de passer du statut de « grand à petit ». Mais aussi par la frayeur de découvrir « un nouveau monde », de nouvelles personnes et un nouveau mode de fonctionnement. Enfin, cette transition représente une rupture sur le plan pédagogique. En effet, les élèves sont confrontés à de multiples nouveautés : un changement d'emploi du temps, une multiplicité des enseignants, une variation des salles et un nombre plus important d'élèves.

De plus, passer du 1er au second degré n'est pas seulement considéré et vécu comme une rupture mais aussi comme un processus identitaire. D'après Marie Héléne Jacques, cette transition correspond à « un moment de parcours scolaire où se remanient les identités des élèves, où se cristallisent des destinés variables » (JACQUES MH, 2015). Ce processus identitaire est permis notamment car les élèves arrivant en 6ème rentrent dans l'adolescence, période surnommée « grand saut dans l'inconnu » par Catheline et où groupe de pairs, estime de soi et image sociale de soi impactent considérablement l'identité des élèves. Les élèves y expérimentent donc une nouvelle façon d'être soi. La transition école collège est donc un passage clé dans le parcours scolaire d'un élève, qui l'oblige à investir un nouveau rôle. C'est une expérience qui se fait dans la solitude, tout en s'articulant sur le groupe de pairs.

Passer de l'école élémentaire au collège a donc, très souvent, été étudié sous l'angle des élèves, vis-à-vis de leurs points de vue, ressentis et perceptions. Mais qu'en est-il des recherches sur les solutions mises en place ? Qu'est-ce qui est réalisé concrètement au sein des établissements pour faciliter cette

transition école collège ? Et plus précisément qu'est-ce qui est réalisé au sein des établissements REP, où les écoles et collèges sont marqués par de nombreux obstacles supplémentaires qui ont un rôle important et non négligeable dans cette transition ?

Cette question est donc notre point d'ancrage. Or, on peut s'apercevoir que moindres sont les études et auteurs qui se sont intéressés à cet aspect de la transition par rapport aux ressentis des élèves. En effet, les actions et solutions professionnelles mises en place afin de limiter cette rupture en REP et ainsi favoriser une continuité éducative et pédagogique sont peu développées. Or, c'est une question tout aussi importante, une question à laquelle il est essentielle de répondre et qui constitue une mission éducative et pédagogique primordiale, une mission à laquelle les personnels de l'éducation doivent se saisir. L'objectif de ce mémoire est donc d'éclairer la réflexion sur les solutions et pistes d'actions de la transition école collège en éducation prioritaire. Il s'agira aussi d'interroger la place du CPE dans la facilitation de cette transition. Des entretiens et observations de terrain viendront s'ajouter afin d'affiner et mieux comprendre les solutions proposées.

Mais pourquoi avoir choisi la transition école collège ? En tant que fille d'une enseignante du premier degré en REP, j'ai connaissance de l'importance de cette liaison dans le parcours scolaire d'un élève. Or, j'ai pu aussi m'apercevoir que cette transition n'est pas si simple, mais au contraire est plutôt complexe d'une part dans sa compréhension et d'autre part, dans sa mise en œuvre. En effet, la transition école collège est une notion avec de nombreux enjeux sous-jacents, elle est de plus au commencement des premiers échecs visibles et demande une réelle implication de tous.

En ce sens, le métier de conseiller principal d'éducation (CPE) peut-être selon moi, un réel atout vis-à-vis de ses missions qui s'inscrivent et s'incarnent totalement dans cette transition. Par exemple, « accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif » et « participer à la construction des parcours des élèves » sont des missions du CPE qui illustrent totalement son importance dans la liaison école collège. C'est donc une thématique accessible à mon niveau en tant que futur CPE, et à laquelle je dois me saisir.

## PROBLÉMATIQUE

Ce mémoire s'intéresse donc à la transition école collège au sein du système éducatif français. Il questionne plus particulièrement le fonctionnement réel de ce rite de passage à travers l'identification et l'analyse des moyens éducatifs et pédagogiques, peu mis en évidence dans la littérature et dans les textes institutionnels. Ainsi, *dans une société où l'entrée dans le secondaire, dans sa forme institutionnelle, est synonyme de passage dans un nouveau monde, il serait pertinent de se demander comment s'articule réellement la transition école-collège, vecteur de réussite, dans un réseau d'éducation prioritaire, où les obstacles sont structurels, contextuels et personnels ? Qu'est-ce qui est mis en place pour favoriser une continuité éducative et pédagogique ? Quelle place le CPE occupe-t-il dans cet accompagnement ?*

## QUESTIONS DE RECHERCHE

Mes différents apports m'ont permis de formuler trois questions de recherche, qui seront le fil conducteur de mon mémoire. Fondées sur des lectures, connaissances et quelques observations, j'affirmerai ou refuserai ces dernières, après différentes analyses et résultats qui constitueront le cœur de notre recherche.

**Question de recherche n°1 :** Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle *la transition école collège pourtant vecteur de réussite et enjeu majeur en REP, n'est pas toujours effective dans ces établissements scolaires*. En effet, même si elle est une préoccupation ancienne qui, ces dernières années, progresse considérablement du fait des changements structurels apportés par la loi d'orientation et des programmes pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005, puis par la loi de refondation du 8 juillet 2013, on peut penser que celle-ci n'est pas toujours considérée comme prioritaire et que certains aspects prennent le dessus (structurels, contextuels et personnels).

**Question de recherche n°2 :** Nous pouvons de plus émettre l'hypothèse selon laquelle *l'aspect éducatif est totalement absent dans la transition école-collège*. Autrement dit, cette liaison serait considérablement tournée autour de l'aspect pédagogique, et plus précisément autour des enseignements, des relations enseignants/professeurs des école et des programmes.

**Question de recherche n°3 :** Enfin, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle la transition école-collège est une rupture traitée et vécue de façon plus complexe par les familles de réseaux d'éducation prioritaire. En effet, la plupart des familles de ces établissements sont issues de milieux défavorisés et ont des perceptions, attentes et visions différentes de l'école. Ce constat peut être mis en lien avec les travaux de Dubet et Martuccelli.

Nous allons donc dans ce mémoire essayer de répondre à ces questions de recherches, et plus largement tenter de répondre à notre problématique identifiée précédemment. Pour se faire, nous définirons en premier lieu ce qu'est la transition école collège ainsi que ses enjeux sous-jacents en réseau d'éducation prioritaire, en lien étroit avec l'adolescence. Puis, dans un second temps, nous identifierons et expliciterons une méthodologie de recherche axée sur divers plans pour faciliter les regards croisés. Enfin, nous décrirons et analyserons en troisième lieu, les données recueillies avec l'enquête de terrain et les mettrons in situ en relation avec nos questions de recherches et problématique.



# CADRE THÉORIQUE

## 1) L'ADOLESCENCE : APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DE L'ÉLÈVE

### A) Du concept de jeunesse à adolescence

#### a) Définition de l'adolescence

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, l'adolescence est « la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans ». C'est la période qui suit l'enfance et qui se caractérise notamment par la puberté, qui marque ce passage significatif de l'enfance à l'adolescence. C'est un moment clé de l'existence. D'après Catheline en 2007, l'adolescence est considérée comme « un grand saut dans l'inconnu » (CATHELIN N, 2007). En effet, ce saut est marqué par de multiples changements corporels, émotionnels, cognitifs et identitaires. Par ailleurs, l'adolescence est aussi une période créative et captivante. C'est le moment où l'enfant ose faire les choses, où il ne connaît pas la peur. On parle de période d'essais-erreurs où l'enfant résonne ici et maintenant. En ce sens, Cannard en 2015 indique que « ce qui rend un caractère unique au développement adolescent, c'est toute la restructuration du moi » (CANNARD C, 2015).

#### b) Le développement de l'adolescent

L'adolescence est ainsi marquée par la période de la puberté qui se caractérise par un grand nombre de transformations.

- *Les transformations physiques*

L'adolescent subit tout d'abord, des transformations physiques. Celles-ci sont très nombreuses et différentes selon le sexe de l'adolescent. Nous pouvons ici en citer quelques-unes : poussée de croissance, maturations sexuelles, développement des organes génitaux externes, les premières règles chez les filles par exemple. Néanmoins, ces changements corporels sont dis-harmonieux et se font à des timing et tempo différents. Cela produit ainsi des décalages par rapport à l'image corporelle qui impacte considérablement l'enfant. En ce sens, Gouttas, Garnier et Mathé indiquent qu'à l'adolescence, trois corps cohabitent : le corps mutant (puberté), le corps sexué (séduction, sexualité) et le corps souffrance (dépression, anxiété). Il y a donc de multiples choses qui s'éprouvent par le corps (GOUTTAS C, GARNIER JM, MATHE A, 2012).

- *Les transformations cognitives*

A l'adolescence, l'enfant éprouve aussi des transformations cognitives. C'est l'âge où l'adolescent affirme son point de vue, où il refuse de participer à des activités où il n'adhère plus. C'est une période de grande réflexion où l'enfant fait des déductions à partir d'hypothèses et où la pensée se détache du concret (pensée hypothético-déductible). L'adolescence est de plus une étape charnière dans laquelle les capacités d'attention et de mémorisation se développent et où l'adolescent apprend à différencier sa pensée (réalité subjective) de la réalité extérieure et du point de vue d'autrui (relativité).

- *Les transformations identitaires*

L'adolescence se caractérise enfin par un développement identitaire aussi appelé quête identitaire. En effet, on ne devient pas adolescent du jour au lendemain. Cela s'inscrit dans un continuum. On est dans un passage de dépendance aux figures parentales à l'interdépendance. C'est le moment où il va rechercher des modèles d'identification et de construction de projet de vie. De plus, l'adolescence est l'âge des paradoxes. Cela s'explique par le fait que l'enfant est à la fois pour et contre ses parents, mais aussi comme et différent de ses amis. Les adolescents ne s'autorisent pas à être singulier. Par ailleurs, l'adolescence est fragilisée dans cette période d'entre deux, et cette fragilité est dû à la sensibilité de l'élève. Certains adolescents vont se replier sur eux même et nous montrer seulement ce qu'ils veulent nous montrer. En réalité, ils se replient sur eux même car ils sont anxieux face à la nouveauté. Cannard en 2015 souligne que cet enfant est un « être vulnérable et paradoxal » (CANNARD C, 2015). En ce sens, on peut souvent voir chez les adolescents un dysfonctionnement pour cacher le mal-être qu'ils ont à l'intérieur, certains sont parfois même provocants car eux même n'arrivent pas à comprendre ce mal-être, à le préciser et l'explicitier. L'adolescence est donc une période où la question d'identité et d'estime de soi sont remises en question et prennent une place importante.

## **B) L'adolescence : une période de crise ?**

### ***a) La notion de prise de risque***

L'adolescence est aussi dans la littérature décrit comme une période de replis, de destructions, de crises et de conflits. En effet, les adolescents ont tendance à négocier constamment voire contester l'autorité des adultes. Ils ont aussi tendance à prendre des risques afin de tester les limites. Néanmoins, ces crises peuvent être aussi positives pour les adolescents, en leur permettant de les faire avancer. Elles témoignent d'un besoin de se sentir aimer, et d'attention mais aussi d'une volonté de s'émanciper et de se responsabiliser. En ce sens, certains auteurs comme Steinberg en 2010 ou Ellis

et Al en 2012 expliquent que ces conduites risquées sont une bonne chose car elles sont une manière effective de marquer une période de transition (STEINBERG 2010, ELLIS et Al 2012). Le Breton en 2013 ajoute que « si les conduites à risque à l'adolescence ont en commun de pouvoir léser ou entraver l'avenir psychique, physique ou social de l'adolescent, elles ont d'abord pour but de permettre son affirmation, de témoigner d'un changement de statut, d'obtenir de la reconnaissance des parents et admiration des pairs » (LE BRETON D, 2013). L'adolescence est de plus marquée par de nombreux rites de passages qui ont un rôle non négligeable dans son développement. Ces rites lui permettent de passer d'un statut à un autre, ont une valeur symbolique dans la promotion d'une nouvelle étape de vie. Néanmoins, ces rites sont le plus souvent accompagnés de prise de risque. C'est un moyen et une nécessité pour l'enfant de revendiquer son indépendance qui nécessitent d'être accompagné et cadré par l'adulte.

### ***b) L'accompagnement dans cette crise***

L'adolescence constitue donc une période de transition associée à de nombreuses prises de risque qui nécessitent d'être encadrées. Ces rites ne doivent pas être bridés mais à contrario, être vécus dans un cadre sécurisé dans lequel l'adolescent va évoluer. Mais comment faire concrètement ? Plusieurs acteurs peuvent accompagner cette crise adolescente.

Dans un premier temps, la présence des parents a toute son importance (socialisation primaire). En effet, malgré le fait que les adolescents vont de moins en moins montrer leur besoin d'affection, la disponibilité des parents est incontournable. Il se doivent d'être présents, à l'écoute et dialoguer afin d'apporter à l'enfant une stabilité. Or, poser un cadre sécuritaire se fait dès l'enfance. En effet, le plus difficile pour un parent est de savoir dire non et de le tenir. Si l'enfant petit n'est pas habitué au non, ce même enfant adolescent va poser problème, va constamment rentrer en conflit et sera confronté à beaucoup de frustration qui seront difficiles à gérer par la suite. La famille a ainsi plusieurs missions afin de garantir un cadre sécurisé et organisé à l'adolescent. Elle doit tout d'abord, transmettre des valeurs morales et interdits fondamentaux. Elle doit ensuite lui procurer un apprentissage social, affectif et cognitif et enfin, doit satisfaire ses besoins affectifs. Cette sécurité se traduit donc ainsi par une constance de l'adulte.

Dans un second temps, les pairs ont aussi un rôle important dans ce cadre sécuritaire. En effet, à l'adolescence, l'enfant sort de sa sphère familiale et participe à des groupes sociaux. Ces groupes contribuent à la construction de l'identité et deviennent des lieux de socialisation et d'expérimentation pour l'adolescent. L'enfant est dans un collectif mais cherche aussi à s'en démarquer, à montrer sa singularité par la prise de risque. On parle du paradoxe de l'identité. Cette socialisation secondaire

aide ainsi l'adolescent dans la construction de son identité en lui apportant de la stabilité et en stimulant la révélation de soi.

Enfin, l'École a aussi une grande importance dans la création d'un cadre sécurisé et organisé. En effet, certains rites de passage se font à l'école. C'est le cas notamment du passage du primaire au secondaire. Cette entrée au collège engendre un véritable big-bang identitaire ainsi que de multiples ruptures sur différents plans. Durant quatre ans, l'enfant subit toutes sortes de métamorphoses, tant dans son corps que dans sa tête. Ce rite institutionnel nécessite donc l'implication de tous les acteurs de la communauté éducative afin de créer un cadre sécurisé et pouvoir faire face à labilité émotionnel de l'adolescent. Les personnels de l'éducation se doivent d'accompagner chaque élève, les aider sans les brider tout en gardant une certaine distance. Mais cette distance n'est pas chose simple. En effet, si les acteurs sont trop loin des élèves, un sentiment d'abandon apparaîtra. Au contraire, si les personnels sont trop près, ils pourront les inhiber. Il faut donc trouver un équilibre, un juste milieu entre les attentes de l'École et les envies de élèves.

## **2) LA TRANSITION ÉCOLE COLLÈGE : UN RITE DE PASSAGE**

### **A) L'adolescent en contexte scolaire : l'entrée en sixième**

#### ***a) Historique bref***

La liaison école collège est une question assez récente de notre société contemporaine. En effet, le passage en 6ème reste peu traité jusqu'à la fin du 20ème siècle. Ce n'est que lors de la fondation du collège unique en 1975, qu'apparaît la notion de transition école collège au gré de diverse réformes et ministères qui se sont succédés. Ce collège unique constitue un réel levier qui renverse la tendance en développant cette transition école collège dans la littérature. Très rapidement, en 1977, une circulaire voit le jour s'intitulant « liaison entre école et collège ». Celle-ci souligne les risques de cette transition et met en lumière la question des visites du collège comme premier atout. Ce n'est que récemment, en 2013 que la liaison école collège suscite une importante évolution, notamment grâce à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013. Cette loi met en place de nombreuses mesures, qui restent aujourd'hui indispensables pour accompagner les élèves, les familles mais aussi les personnels d'éducation dans ce passage du premier au second degré.

### ***b) La transition primaire - secondaire***

En France, le passage du CM2 au 6ème est un passage clé dans le parcours scolaire des élèves, un rite de passage institutionnel. C'est un moment clé de la scolarité qui vise un continuum entre l'école et le collège, soit du premier au second degré pour tous les élèves de six à seize ans. Elle se doit donc d'être fluide et continue car elle est assimilée à un même cycle (cycle 3) mais au sein de deux établissements différents (école/collège). En ce sens, Hammerton indique que la transition école collège est une étape fondamentale dans le parcours scolaire d'un élève. C'est un cap à passer entre l'école primaire et ses habitudes d'une part, et le collège et ses particularités d'autre part. Elle se révèle pour certains élèves, un obstacle difficile à surmonter, faute d'anticipation, de préparation et de cohérence (HAMMERTON J, 2019).

### **B) Un passage clé mais source de ruptures**

Comme indiqué dès l'introduction, Bride et Priou en 2009 assimile ce passage en 6ème « à une rupture sur plusieurs plans : géographique, affectif et pédagogique ». Mais que cela signifie-t-il concrètement ?

- *Une rupture sur le plan géographique*

Tout d'abord, la transition école collège est considérée comme une rupture géographique lié un éloignement de leur domicile. En effet, certains élèves, notamment dans les milieux ruraux, doivent pour aller au collège le plus proche effectuer une grande distance. Cela leur demande donc d'utiliser des transports en commun, notamment le bus. Néanmoins, dans les milieux plus urbains, certains élèves doivent aussi utiliser des transports en commun (bus ou tramway). Cette distance est ainsi source d'autonomie et de liberté pour les élèves et peut parfois être source de stratégies d'évitement pour les familles lors de leur choix d'établissement.

- *Une rupture sur le plan affectif*

Ce passage est aussi marqué par une rupture sur le plan affectif qui peut s'expliquer par de multiples facteurs. Tout d'abord, passer en 6ème engendre un stress chez les adolescents du fait de passer du statut de « grand à petit ». Cela émet aussi une frayeur de découvrir « un nouveau monde », de nouvelles personnes et un nouveau mode de fonctionnement. Marie Hélène Jacques souligne en ce sens que cette transition correspond à « un moment de parcours scolaire où se remanient les identités des élèves, où se cristallisent des destinés variables » (JACQUES MH, 2015). Ce processus identitaire

est permis notamment car les élèves arrivant en 6ème rentrent dans l'adolescence, période surnommée « grand saut dans l'inconnu » par Catheline comme indiqué précédemment et où groupe de pairs, estime de soi et image sociale de soi impactent considérablement l'identité des élèves. Les élèves y expérimentent donc une nouvelle façon d'être soi.

- *Une rupture sur les plans pédagogique et éducatif*

Enfin, cette transition représente une rupture sur le plan pédagogique par l'apparition de nombreuses nouveautés. Premièrement, l'élève fait face à changements d'un point de vue organisationnel avec un nouvel emploi du temps à suivre, un outil de communication que constitue le carnet de liaison ainsi que des règles plus strictes à respectées à travers le règlement intérieur. Secondement, l'élève est confronté à des difficultés pédagogiques. En effet, il passe d'un maître/maîtresse à une multitude d'enseignants, d'une salle de classe personnelle à divers lambdas mais aussi un changement dans l'apprentissage. En ce sens, on ne demande plus à l'élève d'apprendre tout simplement par cœur mais de comprendre et retenir l'essentiel. Par ailleurs, le rythme durant un cours est quant à lui plus intensif. Toutes ces nouveautés nécessitent donc d'être accompagnées afin de rendre le plus fluide possible cette transition qui l'oblige à investir un nouveau rôle. C'est une expérience qui se fait dans la solitude, tout en s'articulant sur le groupe de pairs.

### **C) Les enjeux de la transition école collège**

Face à ces constats, le passage en 6ème soulève donc de multiples objectifs et enjeux pour l'ensemble des acteurs concernés. J.Hammerton, dans son ouvrage « Mettre en place la liaison CM-6ème » en identifie en premier lieu pour les élèves :

- Favoriser une cohérence des attendus du socle
- Contribuer à une projection des élèves dans le collège, la pédagogie et son organisation.
- Accompagner et suivre au mieux les élèves en vue d'éviter une rupture et un décrochage scolaire.

En second lieu, il identifie des objectifs et enjeux liés aux personnels d'éducation, plus précisément concernant les enseignants :

- Atténuer le cloisonnement entre les enseignants de l'école et ceux du collège.
- Permettre un rapprochement des pratiques pédagogiques entre enseignants de CM et 6ème.

- Remédier aux incohérences dans les apprentissages.
- Réfléchir à l'harmonisation des pratiques.

(HAMMERTON J, 2019).

En complément, M.H.Jacques dans son ouvrage « les transitions scolaires : paliers, orientations et parcours » en 2015 indique un autre enjeu, plus global de la transition école collège : amener les enseignants à faire évoluer leur méthode dans le sens d'une continuité pédagogique et éducative, propre à accompagner les élèves dans ce déséquilibre cognitif qui précède le saut qualitatif nécessaire à cette étape de leur développement (JACQUES MH, 2015).

### 3) LA TRANSITION ÉCOLE COLLÈGE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

#### A) L'éducation prioritaire : de quoi parle-t-on ?

##### a) *Historique bref*

L'éducation prioritaire apparaît dès les années 1981 avec la loi Savary qui prône comme slogan « Il faut donner plus à ceux qui ont moins ». A cette époque, on ne parlait pas d'éducation prioritaire mais de zone d'éducation prioritaire (ZEP). Ce n'est qu'en 1999, que les ZEP deviennent des REP (réseaux d'éducation prioritaire). Par la suite, de nombreux dispositifs ou adaptations ont été créés comme par exemple les programmes de réussite éducative, les réseaux d'ambition réussite (RAR) ou bien les réseaux ECLAIR. S'ajoutent en 2014 les qualifications plus précises de REP et REP+. Elles permettent d'identifier deux niveaux dans l'éducation prioritaire et dépendent d'un indicateur social unique qui permet de mesurer les difficultés rencontrées par les élèves et familles ainsi que leur conséquence sur les apprentissages.

##### b) *Définition et enjeux*

L'éducation prioritaire est une politique de compensation de réduction des inégalités en faveur de l'équité et de la justice. C'est une spécificité française qui vise à lutter contre les déterminismes sociaux et à mieux répondre collectivement aux besoins des élèves par des alliances éducatives. L'objectif fixé est de réduire à moins de 10% l'écart de maîtrise des compétences en fin de CM2 entre les élèves d'éducation prioritaire et les autres élèves. Concrètement, l'éducation prioritaire regroupe les réseaux des collèges et écoles rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors éducation prioritaire. Ils ont donc pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action

pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Deux types de réseaux peuvent être identifiés : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

### ***c) Les grands principes et spécificités***

L'éducation prioritaire de par ses objectifs précis, inscrits au sein du référentiel de l'éducation prioritaire de 2014, est un réseau avec des principes qui lui sont propres et qui possèdent de nombreuses spécificités. Tout d'abord, en éducation prioritaire, un intérêt majeur est attribué au pédagogique. En effet, favoriser la réussite et l'ambition des élèves est une priorité de ce réseau. Cela s'illustre par exemple par la mise en place de classes dédoublées en CP et CE1 en écoles élémentaires.

Par ailleurs, un accent est aussi mis sur le travail collectif qui constitue un réel levier dans le parcours scolaire des élèves. En ce sens, un temps de formation plus grand est donné aux personnels ainsi que des temps consacrés au travail en équipe. Ces alliances éducatives sont aussi instaurées avec les familles dans le cadre de la coéducation. Enfin, les établissements d'éducation prioritaire sont des établissements sources d'innovation et d'expérimentation. Pour les accompagner, ils sont dotés d'un budget global supplémentaire et de rémunérations valorisées pour les personnels. Afin d'expérimenter collectivement et dans un souci de continuité, l'ensemble des établissements issus d'un même secteur de l'éducation prioritaire travaillent en collaboration. Ils sont liés par un projet de réseau qui est adapté ensuite à chaque niveau afin d'assurer un continuum et de soutenir les plus fragiles.

## **B) Des obstacles et leviers**

### ***a) Entre inégalités sociales et inégalités scolaires***

Malgré ces enjeux importants, l'éducation prioritaire rencontre des obstacles. En effet, en France, le poids de l'origine sociale sur la réussite des élèves est très important. Il est deux fois plus élevé que dans d'autres pays comme la Finlande ou la Norvège. En ce sens, Felouzis dans son ouvrage « l'apartheid scolaire » indique que l'origine culturelle en France est un puissant facteur de différenciation des collèges et que les collèges les plus ségrégués correspondent à ceux où la population est socialement pauvre avec des élèves issus de milieux plutôt défavorisés (FELOUZIZ G, 2005). Agnès Van Zanten parle de « ségrégation scolaire » (VAN ZENTEN A, 2012).



Premièrement, la ségrégation s'observe au sein des établissements. En effet, les élèves issus de milieux défavorisés rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages dû à leurs origines sociales. Bourdieu et Passeron dans leur thèse de la reproduction soulignent que ces élèves n'utilisent pas le langage formel de l'école qui repose sur un arbitraire langagier et par conséquent ne comprennent pas l'implicite de l'école (BOURDIEU P, PASSERON JC, 2008). Cela a donc un réel impact sur leur rapport au savoir. Ils ont tendance à avoir un rapport assez concret et scolaire du savoir alors que l'école attend un rapport plus abstrait que les classes bourgeoises connaissent, s'approprient et maîtrisent plus facilement (Charlot, Gautier & Rochex).

Par ailleurs, ce contexte d'éducation prioritaire est aussi marqué par de fortes tensions liées à l'effet de consécration sociale selon Bourdieu. En effet, les établissements orientent leur politique de façon à garder et attirer les meilleurs élèves et proposent des classes de niveaux par le jeu des options ou classes à thèmes. De plus, l'orientation en éducation prioritaire est pour une grande partie des élèves non choisi mais au contraire subit, à travers une ambition et un goût socialement réglé. En ce sens, Dubet dénonce ainsi l'inégalité de l'offre scolaire qui ne favorise qu'une partie de la population, celle qui possède les mêmes codes que l'école, dont les moyens financiers lui permettent de la contourner (DUBET F, 2004). Ces facteurs ont un réel impact sur le contournement de la carte scolaire des familles qu'analyse Agnès Van Zenten, notamment à l'entrée au collège (VAN ZENTEN A, 2012).

Enfin, la place des familles joue aussi un rôle important dans cette ségrégation et ces inégalités scolaires. En effet, les familles d'élèves d'éducation prioritaire ont tendance à être plus éloignées de l'école. Pierre Périer parle de « parents invisibles ». Elles ont d'une part des difficultés à comprendre l'école et ses attentes de par le poids des expériences négatives, de leur emploi du temps et de leur rapport au savoir (PERRIER P, 2019). D'autre part l'école y joue aussi un rôle à travers une fermeture à l'environnement extérieur, tant par le bâti que par le relationnel (communication, méfiance et reconnaissance) comme l'indique B. Moignard.

L'éducation prioritaire est donc marquée par de nombreux facteurs qui constituent de réels obstacles pour la réussite des élèves et auxquels il faut lutter. Un accent particulier doit donc être mis lors de la transition école collège, étape charnière de l'adolescent.

### ***b) Des pratiques pédagogiques et éducatives déterminantes***

Pour lutter contre tous ces facteurs, les pratiques éducatives et pédagogiques constituent de réels leviers. Celles-ci concernent l'ensemble des membres de la communauté éducative. En effet, accompagner les élèves dans le temps du collège soit, le temps des premières épreuves et des grands clivages scolaires et sociaux est une mission commune et partagée de tous. Cette mission se retrouve

au sein du référentiel de compétences communes de 2013 à travers les compétences C4 « accompagner les élèves dans leur parcours de formation » et C10-C11 « coopérer au sein d'une équipe et avec les parents d'élèves ».

Néanmoins ces pratiques professionnelles restent influencées par le contexte de l'établissement et suscitent une appropriation individuelle.

# MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

## **1) OBJECTIFS DES RECHERCHES**

A la suite de mes différentes lectures, j'ai pu constater que la transition école collège, et plus précisément celle en éducation prioritaire, est un passage clé dans le parcours scolaire d'un élève. Elle est considérée comme une rupture sur le plan géographique, affectif et pédagogique mais aussi comme un processus identitaire en lien avec les notions d'estime de soi, de confiance en soi et d'image de soi.

Pour autant, ce changement institutionnel est le plus souvent assimilé seulement à la notion de pédagogique et non d'éducatif qui a une place tout aussi importante. En effet, de par mes lectures et mes connaissances personnelles, j'ai pu constater que de nombreux auteurs et chercheurs ont traité cette liaison en axant leurs analyses sur les enseignants et peu sur les autres acteurs. Or, contribuer à la transition école collège est une mission commune et partagée de tous. C'est une rupture qui nécessite une anticipation et gestion collective des acteurs afin d'assurer une cohérence et efficacité.

Face à ces constats, l'objectif des recherches que je mène est donc d'observer et analyser par moi-même, les solutions et pistes d'actions de la transition école collège en éducation prioritaire. Plus précisément, je vais essayer par le biais de ces recherches, d'identifier la place réelle que joue l'éducatif en éducation prioritaire, incarné notamment par le CPE et son équipe.

## **2) LE TERRAIN DE RECHERCHE**

Avant d'explicitier ma démarche méthodologique dans ces recherches, il est important de présenter le terrain de recherche ainsi que son lien avec le sujet et la problématique.

Tout d'abord, j'ai fait le choix de cibler mon analyse sur un secteur précis d'éducation prioritaire : la ville de Cenon, proche de Bordeaux. Cette commune urbaine accueille environ 25 000 habitants dont une grande majorité est issue de catégories socio-professionnelles défavorisées. En ce sens, le site éducatif de la ville se compose de 2 collèges REP qui se répartissent en 12 écoles primaires. Le collège Jean Zay qui accueille des élèves issus de 8 écoles primaires dont 6 labellisées REP et le collège Jean Jaurès qui accueille quant à lui, 4 écoles primaires dont 3 en REP.

### **Mais pourquoi avoir choisi ce terrain ?**

J'ai utilisé ce terrain pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est un quartier d'éducation prioritaire assez dynamique avec de nombreux projets et ouvert sur son environnement extérieur. Secondement, ce quartier regroupe un grand nombre d'écoles primaires et constitue un secteur très vaste. En effet, dans ce secteur, la majorité des élèves sont issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, mais néanmoins, une minorité est issue de milieux plus favorisés. Cette mixité et hétérogénéité du public constitue donc un réel levier sur lequel les établissements et notamment les collèges doivent prendre en compte afin d'organiser la transition école collège ainsi que l'accompagnement des élèves et des familles. Or, comme le souligne Jean Louis Auduc dans un article publié en 2015, intitulé Bien gérer les relations parents-enseignants, « si les familles et notamment les plus éloignées de l'école ne sont pas accompagnées dans leur découverte du système scolaire actuel, il y a véritablement un risque que ces populations rejettent une école qu'elles ne comprennent pas ».

### **3) ÉLÉMENTS MIS EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

Avant de présenter explicitement ma démarche méthodologique, il est pertinent d'expliquer en quoi ce choix est cohérent avec mon sujet d'étude. En effet, le choix des méthodes s'effectue toujours en fonction de la problématique et des objectifs recherchés. Toutefois, de nombreuses méthodes existent et s'offrent aux chercheurs. Il est donc indispensable de se documenter afin de connaître et comprendre les apports et les limites de ces méthodes. De ce fait, j'ai fait le choix pour répondre à mes objectifs de recherches, de recueillir des données issues de méthodes qualitatives et quantitatives, plus précisément, en m'appuyant sur des entretiens et questionnaires.

#### **A) Les méthodes utilisées**

##### ***a) La méthode de l'entretien***

Afin de répondre aux différents objectifs de recherche et valider ou invalider mes hypothèses, j'ai utilisé prioritairement la méthode de l'entretien semi-directif. Ces entretiens sont à destination des CPE et professeurs des écoles. Selon Gélinas Proulx et Dionne en 2010, l'entretien semi-directif est « utile lorsque l'enquêteur veut analyser la perception des participants vis-à-vis de leurs pratiques, leurs expériences ou lorsqu'il veut déterminer les valeurs et les normes qu'ils valorisent ». Il est constitué d'une série d'interrogations ouvertes et non outrageuses. Dans le cadre de notre recherche, utiliser cette méthode qualitative permet de ne pas enfermer l'enquêteur dans des questions strictes et fermées contrairement à l'entretien directif. Cela permet ainsi de recueillir un maximum

d'informations à analyser de part une certaine liberté dans les réponses et d'autre part par l'échange, le dialogue et une forme de proximité qui sont favorisés.

Par ailleurs, questionner les CPE et professeurs des écoles par le biais d'entretiens suscite l'instauration d'un climat de confiance accompagné d'une posture de neutralité de l'enquêteur. En effet, l'entretien semi-directif met l'accent sur les expériences individuelles et collectives des acteurs ainsi que sur leurs opinions et ressentis. Cette méthode « fait appel au point de vue de l'acteur et donne son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan » (BLANCHET ET AL, 2007, p.20).

Utiliser la méthode de l'entretien semi-directif dans le cadre de mes recherches est donc pertinent afin que l'interrogé se livre et se confie un maximum.

### ***b) La méthode du questionnaire***

En complément des entretiens destinés aux CPE et professeurs des écoles, j'ai réalisé deux questionnaires. L'un à destination des élèves CM2-6èmes, l'autre à destination des familles. La méthode quantitative du questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme de questions posées dans un ordre précis. Il permet de recueillir des données seulement collectives à contrario de l'entretien ou de l'observation. Il a pour « fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées » (COMBESSIE JC, 2007). Dans le cadre de mes recherches, afin de répondre à ma problématique et de valider ou invalider mes hypothèses, j'ai réalisé des questionnaires sous formes de questions fermées à réponse unique (oui/non). Ce choix a été fait en lien avec le public interrogé. En effet, réalisant mes recherches dans un secteur d'éducation prioritaire, j'ai opté pour des questionnaires rapides, courts et adaptés en privilégiant du vocabulaire simple pour optimiser et favoriser le nombre de réponses.

J'ai donc fait le choix d'utiliser lors de mes recherches les méthodes qualitative et quantitative afin d'obtenir un regard croisé de tous les acteurs concernés par la transition école collège. Questionner et analyser cette liaison à travers de multiples points de vue me permet d'être le plus juste et précis possible. Ainsi les données qualitatives seront donc principalement ciblées sur les CPE et professeurs des écoles. Elles me permettront d'une part, d'identifier le rôle des différents acteurs dans la transition ainsi que son organisation et gestion. D'autre part, elles m'amèneront à repérer les priorités de cette transition en REP où les obstacles sont multiples (structurels, contextuels et personnels). D'autre part, les données quantitatives cibleront d'autres acteurs : les élèves et familles. Celles-ci ont ainsi pour

but d'affiner mon analyse, en m'apportant des informations complémentaires concernant la connaissance et l'effectivité de la transition école collège dans ce secteur d'éducation prioritaire.

## **B) Mise en place des méthodes**

### ***a) Entretiens à destination des CPE et professeurs des écoles***

Dans le cadre de mes recherches, j'ai construit en amont, des grilles d'entretiens à destination des CPE et professeurs des écoles. J'ai pris l'initiative de centrer mes interrogations dans un souci de temps lié aux impératifs du public cible.

Il s'agira dans un premier temps de recueillir des données structurelles concernant le fonctionnement et l'organisation de la transition école collège dans les établissements de Cenon. J'identifierai ici les projets mis en place ainsi que l'organisation en amont des acteurs pour l'accueil des élèves de CM2-6ème. Ces données constitueront la base de ma réflexion sur lesquelles je m'appuierai ensuite pour approfondir mes recherches.

Dans un second temps, l'entretien visera à questionner la place des acteurs dans cette liaison. En lien avec le référentiel de compétences communes des métiers du professorat et de l'éducation (2013), j'axerai mes propos sur les notions de collaboration et coopération entre les acteurs. Ceci peut être mis en lien avec mes précédentes lectures qui montrent le rôle primordial de l'enseignant et des programmes dans cette transition.

Par ailleurs, je questionnerai ici aussi la place des familles, partenaire indispensable mais parfois oublié à l'école. A travers mes lectures, j'ai pu constater que les familles issues de catégories socio-professionnelles défavorisées n'ont pas les mêmes moyens que celles favorisées. En effet, ces familles sont confrontées à des obstacles divers et multiples (matériels, humains, capacités cognitives) et n'ont pas les mêmes représentations de l'école et de la transition école collège. Ces éléments induisent donc ma réflexion vers le rôle des familles dans les établissements de Cenon. Sont-elles réellement prises en compte et soutenues ? Font-elles parties de la transition école collège ?

Enfin, cette partie de l'entretien m'amènera aussi à questionner implicitement la place de l'éducatif, et plus précisément la place du CPE dans cette collaboration, qui lors de mes lectures n'a été que très peu évoqué. Est-il présent et visible de tous ? Quel est son rôle ? Que met-il en place pour faciliter cette transition ?

Enfin, dans un troisième temps, je recueillerai des données plus personnelles. J'interrogerai les CPE et professeurs des écoles sur leurs ressentis à propos du sens et de l'effectivité de la transition école collège mais aussi sur les possibles améliorations qui pourraient être mises en place selon eux dans leur établissement.

### ***b) Questionnaires à destination des élèves CM2 et 6èmes***

Le questionnaire distribué aux élèves permettra quant à lui de recueillir des données quantitatives. Il a pour objectif de questionner l'effectivité de la transition école collège dans les établissements à travers plusieurs thématiques concrètes abordées. Ce questionnaire est volontairement court et succinct afin d'être adapté à l'âge des élèves ciblés.

La première partie du questionnaire vise à réfléchir sur la visibilité et connaissance des dispositifs existants. Connaissent-ils le collège et ses acteurs ? Ont-ils déjà travaillé avec des élèves de 6èmes ? Sont-ils impliqués dans des dispositifs et projets en lien avec la transition école collège ? Toutes ces interrogations sont une manière concrète d'évaluer l'effectivité de la transition école collège mais aussi d'évaluer la cohérence des pratiques à travers la mise en lien des visions des enseignants/CPE et des élèves.

La seconde partie du questionnaire est en lien avec la partie ci-dessus. En effet, elle vise à interroger le ressenti et l'opinion des élèves vis à vis de la liaison. Appréhendent-ils le collège ? Ont-ils bien vécu ce rite de passage ? Se sentaient-ils accompagnés ? Cette partie me permet ainsi d'aborder la notion d'effectivité à travers les sensations propres aux élèves. Elle s'appuie sur leur vécu et permet ainsi de constater si la transition école collège est bien réalisée ou si elle nécessite des améliorations. Enfin, la troisième partie de ce questionnaire est courte mais tout aussi importante. Elle questionne la place du CPE auprès des élèves de CM2-6ème, sa visibilité et sa reconnaissance. Ces questions nous permettent de voir si le CPE joue un rôle dans la transition école collège et si celui-ci est présent auprès des élèves, s'il les accompagne.

### ***c) Questionnaires à destination des familles***

Le questionnaire distribué aux familles permettra lui aussi de relever des données quantitatives. Il est assez court et contient un vocabulaire simple, adapté aux familles ciblées. Il a pour but de questionner les représentations des familles au sujet de l'éducation prioritaire ainsi que leurs visions et attentes vis à vis de la transition école collège. En m'appuyant sur mes lectures, j'ai pu constater que les familles issues de milieux défavorisés sont confrontées à des inégalités scolaires en lien avec les inégalités sociales. En effet, celles-ci ne possèdent pas les « codes » de l'école, ne comprennent pas l'implicite et n'ont pas le langage arbitraire de l'école (Bourdieu et Passeron). De plus, de par leur passé, la plupart de ces familles n'ont pas les compétences et soutien nécessaire afin d'accompagner leur enfant dans cette transition. Cela impacte donc fortement leur implication.

A travers ce questionnaire, je questionnerai dans un premier temps, la connaissance de l'éducation prioritaire et des ressources qui l'accompagnent. Cette connaissance impacte fortement la partie qui

suit concernant la carte scolaire et le contournement. En effet, j'ai pu observer de par mes lectures que les familles favorisées et populaires fuient les établissements de l'éducation prioritaire, on parle de stratégie d'évitement. Or les établissements concernés possèdent de nombreuses ressources et s'ils sont bien investis par les équipes, peuvent être de bons établissements. Dans une troisième partie, je questionne les représentations des familles de la transition école collège et plus largement de l'école. Ces informations sont primordiales pour comprendre l'implication et l'investissement des familles dans la scolarité de leur enfant et ainsi dans la transition école collège.

Enfin, une dernière partie vise à identifier si les familles ont connaissance du métier de CPE et si celui-ci est présent dans cette liaison, s'il se rend visible pour accompagner les familles dans cette rupture institutionnelle.



## ANALYSES DES DONNES RECUEILLIES

Après avoir effectué ces divers entretiens et questionnaires auprès de multiples acteurs pour susciter des regards croisés, certains éléments clés se sont répétés et distingués. Dans un souci de cohérence et de continuité, j'ai fait le choix de présenter et analyser ces éléments par le biais de mes questions de recherche. Ceci permettra donc ainsi de consolider ou non ces questions à partir de données concrètes issues du terrain et par la suite de répondre à la problématique de ce mémoire.

### **1) Question de recherche n°1 : la transition école collège en REP réellement effective ?**

Pour rappel, ma première question de recherche porte sur l'effectivité de la liaison école collège en REP, pourtant vecteur de réussite et enjeu majeur. En effet, même si elle est une préoccupation ancienne qui, ces dernières années, progresse considérablement du fait des changements structurels apportés par la loi d'orientation et des programmes pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005, puis par la loi de refondation du 8 juillet 2013, on peut penser que celle-ci n'est pas toujours considérée comme prioritaire et que certains aspects prennent le dessus (structurels, contextuels et personnels).

Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de connaître avant tout le point de vue des acteurs sur l'effectivité réelle de cette transition ainsi que sur les objectifs atteints ou non que cela implique selon eux. En s'appuyant sur les données recueillies, on s'aperçoit que professeurs des écoles, enseignants et CPE ont une image assez similaire de ce passage. En effet, selon eux, la transition école collège n'est pas assez développée et n'atteint pas les objectifs qu'elle devrait atteindre. Ils la qualifient d'une part « d'importante mais trop superficielle pour la réussite des élèves », d'autre part de « peu mieux faire », « goût d'inachevé » et « non satisfaisant ». Enfin, une CPE indique en supplément que cette liaison a pour but idéalement, de dédiaboliser le collège, de « montrer qu'il ne fait pas si peur » et de « casser l'image du collège REP » en montrant la richesse et qualité des enseignements, mais cela n'est pas toujours le cas.

superficielle  
peut mieux faire  
casser l'image du REP  
appréhension  
riche  
inachevée  
dédiaboliser  
nonsatisfaisante  
essentielle pour réussir

Mais comment expliquer cette impression de non acquis de la part des acteurs ? Plusieurs problèmes internes peuvent être identifiés par l'enquête de terrain réalisée dans le secteur de Cenon.

Premièrement, on observe un **contraste sur l'investissement des acteurs**.

En effet, les professeurs des écoles sont pour une majorité, les plus investis et demandeurs dans cette liaison se traduisant par une volonté accrue de proposer des projets. A contrario, les enseignants de collège sont moins investis et ont une tendance à suivre les projets sans y consacrer un temps plus long. Ce contraste est encore plus accentué par le fait que les professeurs des écoles n'ont pas seulement un projet à réaliser dans l'année, mais au contraire, en ont de multiples de par leur position d'enseignant pluridisciplinaire. Ils sont donc plus restreints et contraints dans le temps mais sont pour autant plus impliqués.

Par ailleurs, cet investissement et implication n'est pas relevée et valorisée par l'EPLÉ voir par l'institution. En effet, suite à ma présence à des conseils école collège au sein des collèges de Cenon, j'ai pu remarquer certains faits. En premier lieu, les professeurs des écoles étaient bien plus nombreux que les enseignants. Cela peut être mis en relation avec le décret du 30 juillet 2008 portant sur les obligations réglementaires de service des enseignants (ORS) qui n'indique aucune obligation de participer à ces conseils. Celui-ci mentionne seulement que les participants doivent être « désignés par le conseil des maîtres » et que personne ne peut être « volontaire malgré lui ». Cette liberté se traduit donc à Cenon par des professeurs des écoles investis et présents à contrario des enseignants de collège qui ne sont que trop peu aux conseils école collège.

En second lieu, seuls les enseignants pouvaient proposer des projets pour faciliter l'entrée en 6ème des CM2. Les professeurs des écoles ne devaient ici que seulement s'y associer en fonction de leur contexte, classe et envie personnelle.

On observe donc ici une non reconnaissance qui ne facilite pas une construction commune et regard croisé, mais au contraire, favorise une relation unilatérale.

Par ailleurs, on observe aussi un **manque de communication** qui constitue un second frein à une transition réellement efficiente. A travers mes divers entretiens et observations, j'ai pu relever une **forme de méconnaissance des acteurs et de leurs tâches dû essentiellement à un manque de communication**. Celle-ci in situ, a un réel impact sur la collaboration professeurs des écoles/enseignants. En effet, ces derniers indiquent qu'ils ont des « fonctionnements distincts », « des façons d'enseigner différentes » et des « âges différents qui complexifient la création d'un projet en commun ». Face à ce constat, une professeure des écoles de Cenon réclame depuis 3 années consécutives, un projet au conseil école collège. Celui-ci consiste à effectuer un échange de classe CM2-6ème qui permettrait à la professeure de CM2 de venir observer une heure de cours avec des

6èmes et inversement pour l'enseignant. Malgré le caractère très concret et bénéfique de cette proposition, celle-ci n'a pas réellement été prise en compte et reste dans le flou depuis 3ans. Ceci est néanmoins à nuancer avec l'apparition de la crise sanitaire qui peut constituer un des facteurs de cette non prise en compte.

De plus, ce **manque de communication se retrouve aussi au sein des projets dans le cadre du conseil école collègue**. Certains acteurs indiquent un « manque d'explicitation et de présentation des projets » qui ne permet donc pas un travail collaboratif. Cette explicitation constitue pour autant une condition nécessaire afin d'assurer une meilleure projection en vue de la réussite de tous les élèves. En ce sens, Patrick Rayou parle de pédagogie explicite. Après s'être intéressé aux travaux de Bourdieu et Passeron sur les inégalités liées au sens donnés aux apprentissages, l'auteur constate que le souci de démocratisation est très présent en REP en particulier à travers l'explicite. Néanmoins, cette explicitation n'est aujourd'hui pas encore totalement acquise de tous et ne fait pas sens auprès des élèves (RAYOU P, 2008).

Nous pouvons ici questionner la place du CPE dans cette explicitation et coordination entre les acteurs. N'a-t-il pas un rôle à jouer de par sa place au carrefour de l'établissement ? Nous tenterons d'affiner cette interrogation dans une partie suivante.

On observe donc d'une façon générale, d'une part une certaine non considération et non prise en compte des professeurs des écoles malgré un investissement fort de ces derniers. Et d'autre part, un manque de communication, connaissance et explicitation entre les acteurs lors des projets.

Ce manque d'intérêt porté est en total opposition avec un des grands enjeux de l'éducation prioritaire inscrit dans le référentiel de l'éducation prioritaire de 2014, consistant à promouvoir des collectifs de pratiques pédagogiques et éducatives comme levier en faveur de la réussite scolaire des élèves issus des milieux populaires dans une approche systémique, innovante dans la continuité des parcours des élèves.

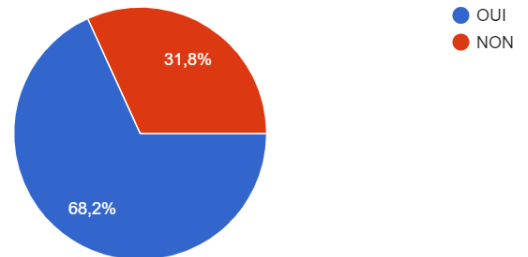
Cette transition dans le secteur de Cenon est donc marquée par un manque de travail collectif impactant considérablement son effectivité et favorisant ces impressions de non aboutit comme évoqués précédemment.

Suite à cette analyse, il serait pertinent de se demander si cet investissement contrasté et ce manque de communication impactent les élèves dans leur rentrée en 6ème ? Et plus particulièrement, est-ce que les freins identifiés précédemment se retrouvent au sein des grands dispositifs de la transition école collègue tels que la visite de l'EPLÉ, dispositif phare de cette liaison.

Avec l'appui des questionnaires transmis, on observe qu'une très grande majorité des élèves sont inscrits et investis dans cette liaison école collège. Cela peut être illustré par le fait que 80 % des élèves ont déjà visité un des deux collèges de Cenon, 77 % ont déjà réalisés un projet en collaboration avec des élèves de CM2 et 68,2 % ont rencontré des enseignants de collège.

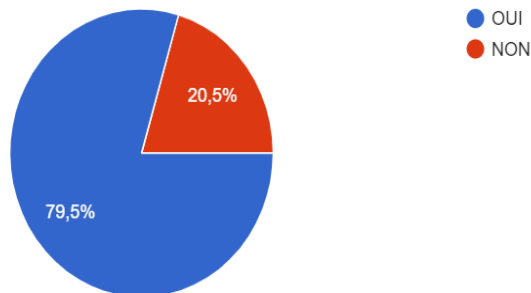
J'ai déjà rencontré les enseignants du collège.

44 réponses



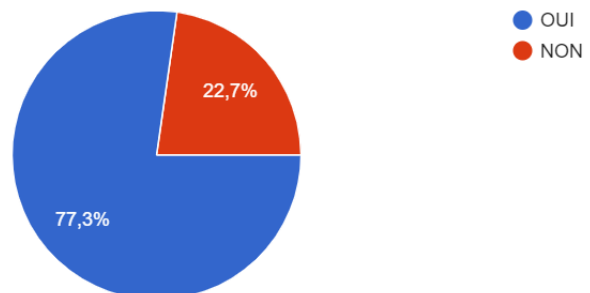
J'ai déjà visité le collège.

44 réponses



J'ai déjà travaillé sur un projet avec les élèves de 6èmes.

44 réponses

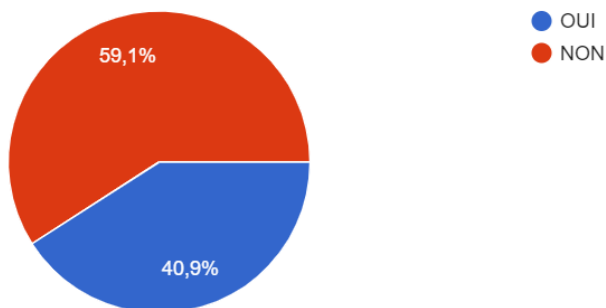


**Pour autant, malgré ces pourcentages élevés traduisant une implication et intérêt dans ce processus de transition au secondaire, on s'aperçoit que l'objectif n'est ici pas atteint.**

En effet, les futurs 6èmes appréhendent toujours cette rentrée voir même pour une partie, en ont encore peur. Ce constat s'observe à travers de multiples chiffres. Premièrement, presque la moitié, 45,5 %, ont peur d'aller au collège. Secondement, 40,9 % indiquent que la visite de l'établissement ne leur ont pas permis de diminuer leur peur. Enfin, plus des deux tiers des élèves, 69,8 %, ne comprennent pas le but des projets CM2-6ème, en indiquant que ces derniers ne les ont pas aidés à avoir moins peur du collège. Ces chiffres traduisent donc bien un manque d'efficacité des dispositifs proposés et questionnent ainsi leurs modalités et caractéristiques spécifiques ainsi que les pratiques professionnelles des acteurs concernés et impliqués dans cette liaison. Ces constats peuvent être mis par conséquent, en étroite relation avec le manque de communication et l'investissement contrasté des acteurs identifiés plus haut, et impactent fortement les perceptions des élèves. Or comme nous l'avons souligné au début de ce mémoire, la littérature et notamment les auteurs Bride et Priou en 2009 nous indiquent que la transition école collège est marqué par de nombreuses ruptures et qu'il est nécessaire voire obligatoire d'y préparer les élèves pour éviter tous risques de décrochage, surtout en REP où ce risque est plus important.

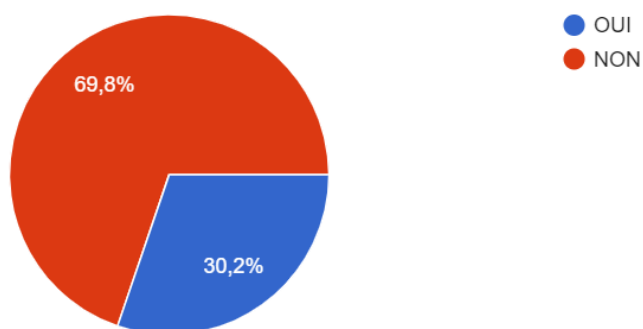
La visite du collège m'a permis d'avoir moins peur du collège.

44 réponses



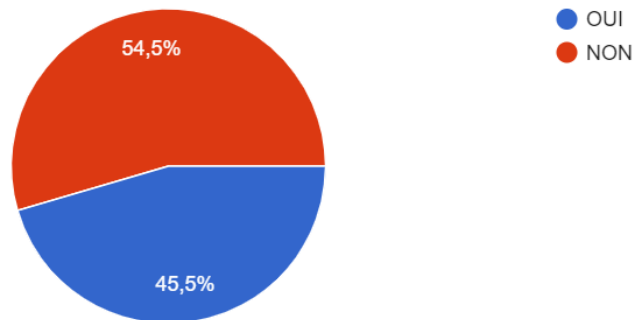
Les projets avec les 6èmes m'ont permis d'avoir moins peur du collège.

43 réponses



J'ai peur d'aller au collège.

44 réponses

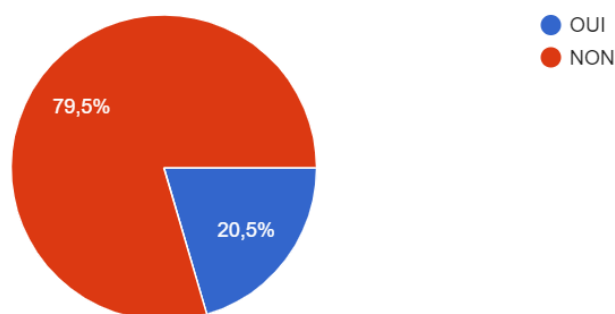


Pour consolider et conclure notre analyse, on peut ajouter un fait relevé via les questionnaires : 79,5 % des professeurs des écoles ne parlent pas de la classe de 6ème aux élèves de CM2. Ce dernier élément peut révéler un **manque de préoccupation et interroge sur la régularité de la transition école collège**. Est-elle ponctuelle ou se travaille-t-elle tout au long de l'année de CM2 ? Passe-t-elle en second plan et n'est pas considérée comme une priorité ?

Ces questionnements restent pour cependant à nuancer. En effet, les professeurs des écoles et enseignants ont aussi un programme et des connaissances pédagogiques à transmettre aux élèves dans un temps restreint. Objectif qui est encore plus complexifié à Cenon, en éducation prioritaire, où ségrégation scolaire (Agnès Van Zanten) et inégalités scolaires sont très présentes comme déjà expliqué en partie 1.

Je parle souvent de la classe de 6ème avec mon enseignant(e)?

44 réponses



Nous pouvons donc à partir de cette analyse valider notre question de recherche qui renvoie à un manque d'effectivité de la transition école collège dans le secteur de REP de Cenon. Ce manque peut s'expliquer par divers éléments liés aux différents acteurs. D'une part, un investissement contrasté et une communication non linéaire entre professeurs des écoles et enseignants en lien avec l'institution et les volontés personnelles. D'autre part, des inégalités sociales qui ont un impact considérable sur les apprentissages et les capacités des élèves qui, in situ, prennent le pas sur l'intérêt et le temps porté à la transition école collège.

## 2) Question de recherche n°2 : l'aspect éducatif absent de la transition école collège à Cenon

Pour rappel, ma seconde question de recherche porte sur la place de l'éducatif dans la transition école collège à Cenon en indiquant que l'aspect éducatif est totalement absent. En effet, cette liaison serait considérablement tournée autour de l'aspect pédagogique, et plus précisément autour des enseignements, des relations enseignants/professeurs des écoles et des programmes.

Pour répondre à cette question, il est tout d'abord nécessaire de présenter les différents projets qui ont lieu dans les collèges. On peut ici différencier des projets pédagogiques et d'autres plus éducatifs. Commençons par les **projets pédagogiques**. Il existe en premier lieu un projet de littérature. Chaque classe de CM2 et celles de 6ème doivent lire un livre précis « la prophétie des grenouilles » de Persée puis doivent par la suite réaliser des questionnaires en ligne à propos du livre qu'ils s'échangeront. Une rencontre était aussi prévue entre les élèves mais n'a pas pu être réalisé dû à « un manque de communication » selon une professeure des écoles. En second lieu, un projet science a été réalisé ainsi qu'un projet allemand.

On observe donc de multiples projets pédagogiques qui font appel à une collaboration étroite entre enseignants et professeurs des écoles. Mais qu'en est-il pour les projets éducatifs ? Sont-ils présents ? J'ai pu relever par le biais de mes entretiens **quelques projets éducatifs** faisant appel aux CPE. Tout d'abord, un projet phare de cette transition CM2-6èmes qui est la [visite école collège](#). Celle-ci est au collège de Cenon assez classique. En effet, les élèves de CM2 viennent visiter le collège sur une journée, ils participent à des cours et mangent au self. Cette visite permet ainsi aux élèves de découvrir ce nouvel établissement ainsi que son fonctionnement nouveau et ses interlocuteurs et personnes ressources multiples. Après cette visite les élèves ressortent « contents et se rendent compte de ce qu'ils les attendent ». Néanmoins, cette visite peut ici être questionnée. En effet, comme indiqué dans l'hypothèse précédente, celle-ci n'a en réalité que peu d'impact sur l'appréhension des élèves du

collège. Cela questionne donc les modalités et spécifiés de cette visite. Proposer une visite plus ludique avec des ateliers d'orientation, de quizz et de connaissances d'autrui ne serait-il pas pertinent pour les élèves ? De plus, y intégrer les familles ne serait-il pas avantageux pour commencer à construire une réelle coéducation ?

En second lieu, les CPE du collège X réalisent un [tableau numérique organisationnel](#) qui constitue une base incontournable pour l'intégration des élèves au collège. Ce tableau est envoyé aux enseignants puis retournés aux CPE dans un délai précisé. Cet outils précise différents facteurs liés à l'élève : nom, prénom, sexe, école, nom du professeur, signalement pagode ou non, en classe ULIS ou non, souhait d'option CHAP, attitude en classe (leader de classe...). Ces facteurs permettent par la suite d'aider les CPE dans la constitution des classes pour assurer une mixité et équité mais leur permettent aussi d'effectuer un premier repérage des élèves en difficultés et de leurs besoins, en vue de la réussite de tous les élèves qui constitue, pour rappel, la mission première de l'école (*article 1 du code de l'éducation*).

Enfin, deux autres projets éducatifs ont été créé les années précédentes et sont ancrés au sein des collèges : un SAS de décompression ainsi qu'une page de carnet « j'ai besoin de quelque chose ? A qui s'adresser ? ». Ces deux projets permettent ainsi aux élèves d'acquérir des repères, de s'approprier des espaces et automatismes face à la multiplicité des acteurs présents au sein du nouvel EPLE.

On observe donc à travers l'identification des projets effectués dans le secteur REP de Cenon que de multiples projets sont présents. Contrairement à la question de recherche émise, l'éducatif n'est ici pas totalement absent mais plutôt invisible. Les acteurs travaillent ici « dans l'ombre » et en particulier le CPE.

Par ailleurs, on observe aussi que les divers projets éducatifs et pédagogiques sont distincts les uns des autres. En effet, ces derniers ne s'entremêlent pas. Ils sont soit éducatif, soit pédagogique et ne suscitent ainsi aucun travail partenarial et collaboratif malgré le caractère commun de la mission d'assurer la transition école collège, mission partagée de tous. Toutefois, il est ici important de nuancer nos propos. Cette enquête a été effectuée lors de la période de crise sanitaire qui a considérablement impacté le développement et l'implication des projets au sein des établissements. Celle-ci peut donc être un des facteurs expliquant ce manque de relationnel éducatif/pédagogique.

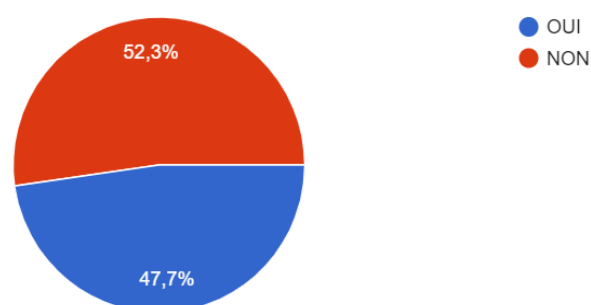


*Il serait maintenant pertinent de se demander quelle place le CPE occupe au sein de cette partie éducative du passage au collège. Quel rôle joue-t-il concrètement ?*

Tout d'abord, le CPE constitue un acteur incontournable de la transition école collège de par ses missions institutionnelles. Il doit « organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps » ainsi que « qu'impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement » (référentiel de compétences communes 2013). D'autre part, le CPE, de par sa connaissance experte de l'adolescence est un acteur central dans cette liaison. Il est et doit être en capacité d'accompagner les élèves, leurs familles ainsi que les personnels dans ce rite de passage sur les plans affectif, géographique, pédagogique et éducatif comme indiqué en début de mémoire. Cette volonté d'accompagner les élèves de CM2/6èmes peut s'observer sur le terrain à Cenon, à travers la réalisation du tableau numérique organisationnel. Celui-ci constitue un « premier pas » dans la connaissance des élèves et in situ facilite leur insertion au sein du collège. Néanmoins, ce dispositif est fait « dans l'ombre », à l'abri des regards des élèves et des familles. Cette non visibilité se retrouve aussi au sein du dispositif phare de la transition : la visite de l'établissement. A Cenon, cette visite est coordonnée et organisée par les CPE, l'administration et un groupe de pilotage pédagogique. Malgré cette coopération en amont, lors de la rencontre, les élèves découvrent l'établissement et participent à un cours. Cependant, le CPE n'explique à aucun moment son rôle au sein du collège. Cette non visibilité et ce manque de connaissance s'observe ainsi à travers les questionnaires réalisés auprès des élèves. En effet, plus de la moitié des élèves n'ont pas connaissance du CPE (52,3%) et 61,4 % ne l'ont jamais rencontré lors des visites du collège ou portes ouvertes. Ce manque de visibilité et de connaissance opposé à ses missions institutionnelles peut donc ici questionner. Pourquoi le CPE, pourtant acteur incontournable de cette transition école collège, est-il moins représenté ? Pourquoi l'aspect éducatif est-il moins présent que l'aspect pédagogique ? Quels freins peut-on ici identifier ?

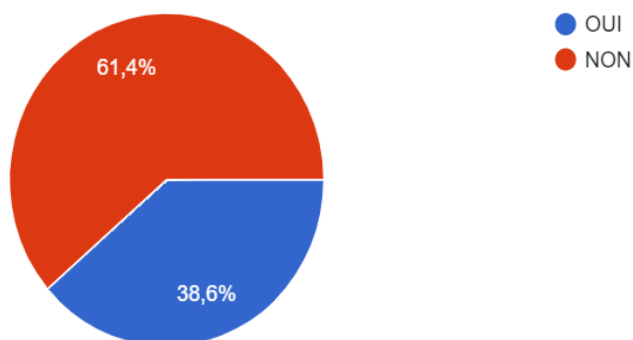
Je connais le métier du CPE du collège.

44 réponses



Je l'ai déjà rencontré lors de la visite du collège.

44 réponses



Mais qu'en est-il de la relation éducatif/pédagogique, autrement dit que devient la relation CPE/professeurs au sein du secteur de Cenon ? Est-elle réellement effective ? Pour rappel, nous avons relevé précédemment que les projets associés au passage au collège sont soit pédagogiques soit éducatifs et non les deux. Mais comment s'explique cette dissociation et non coopération ? Quelle place le CPE occupe-t-il avec les enseignants et notamment avec les professeurs des écoles pour développer ses projets et accompagner les élèves ?

Suite aux entretiens menés avec CPE et professeurs des écoles, on observe des attentes distinctes. En effet, les CPE se disent devoir agir en priorité sur l'aspect organisationnel en lien avec leurs missions institutionnelles. Pour cela, ils s'impliquent dans la compréhension des règles, du cadre et mettent en place les meilleures conditions d'accueil pour les élèves en surmontant les freins matériels. Ces derniers ne s'engagent dans les projets que seulement dans un second temps par manque de légitimité selon eux.

A contrario, les professeurs des écoles n'ont pas la même vision du CPE dans cette collaboration. Ces derniers le perçoivent comme un interlocuteur privilégié de par sa connaissance experte de l'élève sur un autre aspect qu'en classe. Il est considéré comme un acteur central pour le suivi et l'individualisation de l'enfant. Après discussion, une professeure des écoles évoque aussi l'idée de l'impliquer plus dans les projets pédagogiques afin d'avoir une personne relais. Son implication serait aussi intéressante dans le suivi de l'élève nouvellement arrivé au collège. En effet le CPE est un acteur qui devrait être en étroite communication et collaboration avec les professeurs des écoles pour faciliter et assurer le suivi post élémentaire des élèves, en particulier pour certains rencontrant des difficultés sur les plans scolaires et/ou personnels.

Par ailleurs, cette non collaboration s'observe aussi dans l'implication et la participation au sein du conseil école collège comme indiqué dans la question de recherche précédente. Le CPE ne participe que peu voire pas du tout lors de ces réunions, pourtant instants propices aux échanges et discussions.

Face à ces constats, les CPE vus lors de notre enquête de terrain ajoutent que selon eux, il serait important de « prendre le temps dans cette transition pour prendre contact avec les directeurs des écoles et classes ». Cet élément est selon moi très pertinent et montre une réelle remise en question de la part de ces derniers.

Nous pouvons donc à partir de cette analyse invalider notre question de recherche qui renvoie à l'absence de l'éducatif dans cette liaison CM2-6ème à Cenon. En réalité, cet aspect éducatif est ici présent mais bien moins visible que l'aspect pédagogique. Ce constat peut être mis en lien avec la visibilité du CPE à la fois auprès des élèves et familles mais aussi auprès des professeurs des écoles et enseignants, acteurs du quotidien et incontournables à ce passage. Cependant, ces constats restent à nuancer. En effet, la crise sanitaire du covid a considérablement impacté d'une part l'effectivité de l'ensemble des projets qu'ils soient éducatifs ou pédagogiques et d'autre part a eu un impact sur la communication entre les acteurs internes et/ou externes à un établissement. Par ailleurs, depuis peu, on observe une volonté institutionnelle et nationale de changer ces relations écoles/collège. En ce sens, le ministre de l'éducation Pap Ndiaye porte une volonté accrue à améliorer les conditions de cette liaison, passage obligatoire et primordial lors du parcours scolaire des élèves.

### **3) Question de recherche n°3 : la transition école-collège est une rupture traitée et vécue de façon plus complexe par les familles de réseaux d'éducation prioritaire.**

Pour rappel, ma troisième question de recherche est axée sur les familles, et plus précisément sur leurs places et ressentis au sein de la transition école collège en éducation prioritaire. Acteurs pourtant incontournables et membres de la communauté éducative depuis loi Jospin de 1989, j'é mets l'hypothèse que ces familles vivent ce rite de passage de façon plus complexe que les familles issues d'établissements ordinaires. Mais qu'en est-il réellement ?

Avant tout et dans un souci de compréhension, il est pertinent de se demander **quelles sont les attentes de ces familles envers l'école ?** Avec l'appui des questionnaires réalisés sur le terrain, on observe que celles-ci ont des attentes assez importantes de l'école. En effet, elles y placent une réelle confiance. L'institution est, pour elles, le lieu premier et primordial où l'enfant peut apprendre, s'épanouir et vivre ensemble. Elles attendent de plus, que l'école permette à leur enfant de réussir, de devenir autonome et de les préparer à un futur métier par le biais d'un suivi constant et d'une réelle prise en charge. Mais comment peut-on expliquer ces attentes si importantes ? Celles-ci peuvent être expliquées et mises en lien étroit avec le contexte social de ces familles. En effet, elles ont pour la

plupart un manque de connaissances et compétences qui ne permettent pas d'assurer le suivi de la scolarité des élèves et ainsi de les faire réussir scolairement et professionnellement. En ce sens, Pierre Perier parle de « parents invisibles » et « familles démissionnaires ». Jacques Bernardin quant à lui ajoute que cet éloignement et in situ, ces attentes importantes envers l'école, sont en lien avec le poids des expériences négatives et passées ainsi qu'un sentiment d'auto dévalorisation de ces familles d'éducation prioritaire. On voit donc ici que les familles de REP et plus précisément issues du quartier de Cenon reposent beaucoup d'espoir sur l'institution pour leurs enfants.



Par ailleurs, ces attentes importantes sont complétées par **une connaissance de la transition école collège et de ses enjeux**. A l'issue des questionnaires, on identifie 95,5 % des familles qui reconnaissent le passage école collège comme changement radical important et assimilé à de nombreux rites comme évoqués en partie 1 (géographique, affectif, éducatif et pédagogique). Mais à quoi est dû cette connaissance ? Celle-ci peut être mise en lien avec la visibilité de ce dispositif. En effet, de par les questionnaires transmis aux élèves, on observe que 80 % ont déjà visité le collège et 77 % ont déjà réalisé un projet CM2-6ème en collaboration. Ainsi, une visibilité de la transition école collège auprès des élèves influe sur la visibilité auprès des familles.

Ces attentes envers l'école et connaissances de la transition école collège relevées ci-dessus peuvent nous amener à penser que ces parents possèdent ainsi des connaissances du système éducatif et plus précisément des connaissances de l'établissement où leur enfant se positionne. Pour autant, de par mes questionnaires et entretiens, j'ai pu constater que la plupart ne connaissent en réalité, que très peu, voire pas du tout, les établissements scolaires en question et leur fonctionnement. Cette méconnaissance est notamment marquée par l'invisibilité de la particularité REP. Suite aux questionnaires réalisés, on s'aperçoit que 45,5 % des familles ne savent pas que le collège est en REP et qu'une sur trois renvoie cette caractéristique aux notions de « délinquance », « mauvaise

réputation » et « problèmes ». Ces données montrent donc ici une réelle opposition entre les attentes des familles et l'investissement/intérêt porté au collège et à ses spécificités. Or cette opposition et méconnaissance posent ici question. *A quoi est-elle due ? Comment et par quel biais lutter contre et favoriser une explicitation auprès de tous ?*

Premièrement, on peut ici soulever la problématique de la **carte scolaire**. En effet, les familles n'ayant pas ou peu connaissances des différents types d'établissements existants vont avoir tendance à diriger leur enfant vers l'établissement de secteur sans s'intéresser à ses caractéristiques propres. Ils privilégient la proximité et accessibilité aux moyens humains, matériels et financiers proposés par l'éducation prioritaire.

Néanmoins, certaines contournent cette mesure de carte scolaire que Agnès Van Zenten appelle « stratégies d'évitement ». Les familles concernées sont le plus souvent familières de l'école ou représentent des familles ayant déjà eu des enfants au sein des établissements auparavant. En ce sens, on retrouve au collège de Cenon et par le biais de nos entretiens deux types de stratégies d'évitement. La première consiste à s'orienter vers les établissements privés. Cela est visible avec l'appui du tableau organisationnel anticipé par les CPE du collège. La seconde quant à elle consiste à passer par les classes à option. En effet, le secteur de Cenon possède une classe à option CHAAP (classe à horaires aménagés arts plastiques). Celle-ci est le plus souvent demandée par des familles familières du collège ou de l'école en générale. On observe ainsi par le biais de nos entretiens 125 élèves de CM2 sur 288 qui ont utilisés des stratégies d'évitement pour éviter les collèges de Cenon.

Ces stratégies d'évitement ne permettent donc pas de garantir une équité et égalité des chances et ainsi ne garantissent pas la réussite de tous les élèves, mission première de l'école et attentes des familles. Il serait donc pertinent de s'interroger sur comment rendre ces classes plus explicites et connues de tous ? Et quel impact cela aurait-il sur l'établissement et les familles dans cette transition école collège ?

Deuxièmement, il est ici intéressant de s'intéresser à la **communication de la spécificité du REP**. Celle-ci est-elle explicite et présentée aux familles et élèves ? Comment et par quels biais/outils pourraient-on la développer ? Néanmoins, il est aussi important de nuancer ce questionnement et de s'interroger sur l'intérêt de cette communication. Est-il pertinent de la rendre explicite aux familles ? Si oui, quelles en sont les objectifs et conséquences positives ?

Enfin, on peut aussi mettre en lien la **place des familles au sein des établissements** avec le manque de connaissances relevé précédemment. En effet, ont-elles un rôle au sein des collèges ? Sont-elles visibles, impliquées et reconnues de tous ? Constituent-elles un appui dans la transition école collège ?

Un professeur des écoles lors de nos entretiens a en ce sens indiqué que « c'est toujours les mêmes parents qui s'investissent et réussissent ».

Nous pouvons donc à partir de cette analyse invalider notre question de recherche. En effet, la transition école collège n'est pas vécue de façon plus complexe par les familles. Elle est en réalité vécue de façon plus éloignée de part une forme de méconnaissance importante du REP et de ses enjeux/caractéristiques. Ces familles confient leurs enfants à l'école en toute confiance mais sans s'intéresser à ses spécificités.

## **DISCUSSION ET CONCLUSION**

La transition école collège en éducation prioritaire est donc un passage clé à la fois personnel et scolaire. Elle est perçue et vécue comme un rite de passage marquée par diverses ruptures affectives, géographiques mais aussi éducatives et pédagogiques. En ce sens, Cousin et Felouzis en 2002 indique que « l'élève doit apprendre son nouveau métier de collégien et franchir une double rupture tant scolaire que personnelle ». Elle nécessite une implication de tous les membres de la communauté éducative de par leurs missions mais aussi de par l'importance d'assurer une continuité et cohérence dans le passage de la classe de CM2 à 6ème. Cette transition est d'autant plus importante en éducation prioritaire où le référentiel de 2014 indique comme slogan « donner plus à ceux qui ont le moins » et comme objectif de réduire les inégalités en faveur d'une équité et justice.

Pour autant, nous avons pu démontrer lors de ce mémoire certains aspects plus complexes de cette transition école collège sur le terrain, en lien avec notre problématique de recherche.

Premièrement, cette transition n'est en réalité que trop peu effective. Cela s'observe à travers des discours et perceptions plutôt négatives de ce passage ainsi que par un manque d'investissement, de coopération et de travail d'équipe entre les acteurs. En effet, la relation enseignants-professeurs des écoles et CPE reste à redynamiser et à approfondir à travers une communication plus efficiente et une collaboration plus explicite et régulière. Mais comment rendre cette communication plus efficiente ? Par le biais de quel(s) outil(s) et de quel(s) acteurs ? Sur quel temps peut-on ici s'appuyer ?

Secondement et en lien avec ce manque de coopération, on observe une transition école collège en REP assez cloisonnée et manquant de transparence et visibilité. Ce constat s'illustre notamment par la présence de projets éducatifs et pédagogiques distincts, séparés intra et inter établissements. Or, selon le référentiel de 2014, les alliances éducatives et pratiques partenariales restent les piliers de l'éducation prioritaire. Par ailleurs, la place du CPE comme à la fois éducateur et pédagogue et acteur incontournable de la transition école collège, reste ici floue. Ce dernier initie et coordonne des projets éducatifs qui, pour la plupart, sont invisibles aux yeux des élèves, familles et personnels. Une réflexion serait ici pertinente sur la réelle place que celui-ci devrait occuper ? Doit-il être intégré aux projets pédagogiques ou développer et approfondir seulement les projets éducatifs ? Comment et par quel biais peut-il assurer cette continuité et cohérence du parcours scolaire à la fois auprès des élèves et familles, mais aussi auprès des professeurs des écoles et enseignants ?

Enfin, nous avons pu démontrer dans un troisième temps que les familles issues d'éducation prioritaire et marquées par de nombreuses inégalités sociales, font face à une méconnaissance du système éducatif. En effet, malgré des attentes élevées envers l'École, ces dernières n'ont pas connaissance de la caractéristique REP des établissements pourtant synonyme de moyens humains, matériels et financiers supplémentaires et ayant un impact sur la scolarité de leur enfant. De plus, un lien étroit a été relevé avec la carte scolaire et les stratégies d'évitement (Agnès Van Zenten) qui participent fortement à consolider les phénomènes de ghettoïsation (B.Moignard) et auxquels l'éducation prioritaire veut lutter. Il est donc ici pertinent de se questionner sur comment intégrer les familles d'éducation prioritaire à cette transition école collège afin de lutter contre les stratégies d'évitement exposées précédemment ? Comment rendre explicite à leurs yeux le fonctionnement de l'établissement ainsi que ses particularités ? Et en quoi rendre visible et impliquée ces familles sur les aspects pédagogique et éducatif constituerait-il un levier sur lequel s'appuyer ?

Ainsi nous avons pu lors de ce mémoire et avec l'appui de notre terrain de recherche, mettre en lumière le caractère trop peu développé et anticipé de cette transition école collège en éducation prioritaire, pourtant passage obligatoire et essentiel dans le parcours scolaire des élèves. Celle-ci nécessite d'être encore approfondie en insistant sur une multiplication des regards croisés, sur un enrichissement mutuel ainsi que par le biais d'un accompagnement au plus proche et au plus près des besoins des élèves, des familles mais aussi des personnels. Cette nuance relevée constitue donc un enjeu majeur afin de rendre réellement effective cette transition CM2-6ème. Par ailleurs, elle peut être mise, in situ, en lien étroit avec le peu d'études et de recherches réalisées sur cet aspect éducatif de la transition école collège en éducation prioritaire comme précisé en introduction. Cela constitue un réel questionnement.



## BIBLIOGRAPHIE

Accueil - Éducation prioritaire, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>

BONNÉRY, Stéphane, 2007. *Comprendre l'échec scolaire : élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*. Paris (France) : Paris 8.  
371.28 BON, 371.285 BON, PE 692

Code de l'éducation - Légifrance, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006071191/>

Continuité école - collège : Une histoire de culture plus que de structures ? [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/10/04102016Article636111621071422546.aspx>

COUSIN, Olivier et FELOUZIS, Georges, 2001. *Devenir collégien : l'entrée en classe de sixième*. Issy-Les-Moulineaux (France) : ESF. Pédagogies Essais. ISBN 978-2-7101-1539-7.  
373 COU, 371.8 COU

DEMARCY, Denis et ZAKHARTCHOUK, Jean-Michel, 2007. *Réussir le passage de l'école au collège*. Amiens, [Paris (France) : SCÉRÉN-CRDP Académie d'Amiens, CRAP "Cahiers pédagogiques. Repères pour agir second degré. ISBN 978-2-86615-317-5.  
371.3 DEM, 372 DEM

DUBET, François, 2004. *L'école des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?* Paris (France) : Seuil. La République des idées. ISBN 978-2-02-068579-5.  
306.43 DUB, 370.19 DUB, 379.26, LC189, PE 625-a

DUBET, François et MARTUCCELLI, Danilo, 1996. *A l'école : sociologie de l'expérience scolaire*. Paris (France) : Éditions du Seuil. L'épreuve des faits. ISBN 978-2-02-028970-2.  
301 DUB, 370.19 DUBE A, 306.43 DUB, 370.19 DUB, 301, 30, LC191.8.F8, PE 425

HAMMERTON, Jérémy, 2019. *Mettre en place la liaison CM-6e: cycle 3*. Paris (France) : Retz. Pédagogie pratique. ISBN 978-2-7256-3739-6.  
371.36 HAM, 371.3 HAM, 372 HAM, 372.24 HAM, 373.236 0944

KERGOAT, Prisca, 2016. JACQUES Marie-Hélène (dir.). Les transitions scolaires. Paliers, orientations, parcours. *Revue française de pédagogie*. 2016. Vol. 194, n° 1, pp. 150-153.  
LAROQUE, Lydie, 2015. L'entrée en Sixième dans la littérature : caractéristiques et enjeux. *Le français aujourd'hui*. 24 juin 2015. Vol. 189, n° 2, pp. 25-36.

L'éducation prioritaire, [sans date]. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports* [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-3140>

L'entrée en 6e, entre rite de passage et bricolage institutionnel – Les Cahiers pédagogiques, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cahiers-pedagogiques.com/l-entree-en-6e-entre-rite-de/>

Liaison inter-établissements : assurer la continuité des apprentissages et la fluidité des parcours, [sans date]. *IH2EF* [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ih2ef.gouv.fr/liaison-inter-etablissements-assurer-la-continuite-des-apprentissages-et-la-fluidite-des-parcours>

ŒUVRARD, Françoise, 2011. Quels choix ? Pour quelle école ? *Revue française de pédagogie*. 2 décembre 2011. Vol. 175, n° 2, pp. 73-76.

Réussir la liaison école-collège : des enseignants confrontés aux difficultés de terrain | Cairn.info, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2015-2-page-55.htm>

Scolarité du socle commun, [sans date]. *Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports* [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/Hebdo31/MENE1120530C%20.htm>

ZANTEN, Agnès van, 2012. *L'école de la périphérie* [en ligne]. Presses Universitaires de France. [Consulté le 20 décembre 2021]. ISBN 978-2-13-059448-2. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-ecole-de-la-peripherie--9782130594482.htm>

## ANNEXES

### MÉTHODOLOGIE

#### • Grille d'entretien CPE

Questions	Réponses/ Réactions
<b>Questions d'identité</b>	
1) Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Votre prénom, âge, établissement et niveau scolaire ?)	
2) Pouvez-vous m'expliquer votre parcours scolaire (études) ?	
3) Quel est votre parcours professionnel (autres métiers ou autres établissements) ?  <b>Possibilité de relance :</b> - Si autres établissements, se situaient-ils en REP ?	
<b>Questions pratiques</b>	
4) Que faites-vous au sein de votre établissement pour faciliter la transition école/collège ?  <b>Possibilités de relances :</b> - Et qu'en pensez-vous ? Etes-vous satisfait(e) ? - Quel est votre rôle dans ce(s) projets ?	
5) Travaillez-vous en collaboration avec certains acteurs ?  <b>Possibilités de relances :</b> - Si oui, lesquels ? - Les familles participent-elles à cette transition ? Jouent-elles un rôle important ?	
<b>Questions d'opinion</b>	
6) Que pensez-vous personnellement de cette notion de « transition école/collège » ? Pouvez-vous me la caractériser en deux adjectifs ?  <b>Possibilités de relances :</b> - S'inscrit-elle dans les priorités de	

l'établissement ? - Si non, quelles sont-elles ? (Autres obstacles)	
7) Pensez-vous que des modifications devraient être apportées dans le rôle de CPE face à cette transition ?	

• Grille d'entretien professeurs des écoles et professeurs principaux

Questions	Réponses/ Réactions
<b>Questions d'identité</b>	
1) Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Votre prénom, âge, établissement et niveau scolaire ?)	
2) Pouvez-vous m'expliquer votre parcours scolaire (études) ?	
3) Quel est votre parcours professionnel (autres métiers ou autres établissements) ?  <b>Possibilité de relance :</b> - Si autres établissements, se situaient-ils en REP ?	
<b>Questions pratiques</b>	
4) Que faites-vous au sein de votre établissement pour faciliter la transition école/collège ?  <b>Possibilités de relances :</b> - Et qu'en pensez-vous ? Etes-vous satisfait(e) ? - Quel est votre rôle dans ce(s) projets ?	
5) Travaillez-vous en collaboration avec certains acteurs ?  <b>Possibilités de relances :</b> - Si oui, lesquels ? - Si le CPE n'est pas évoqué : on dit souvent dans les articles scientifiques que les CPE sont des acteurs de la transition école-collège, travaillez-vous avec eux ? - Les familles participent-elles à cette transition ? Jouent-elles un rôle important ?	

## Questions d'opinion

6) Que pensez-vous personnellement de cette notion de « transition école/collège » ? Pouvez-vous me la caractériser en deux adjectifs ?

**Possibilités de relances :**

- S'inscrit-elle dans les priorités de l'établissement ?
- Si non, quelles sont-elles ? (Autres obstacles)

### • Entretien professeur des écoles

Les lettres suivantes, initiales de nos prénoms, représentent nos interventions : A pour la professeure des écoles Anaïs et R pour moi.

R : Pour rappel, cet entretien est réalisé dans le cadre de mon mémoire de recherche du master MEEF encadrement éducatif et est anonyme. Peux-tu te présenter globalement, par exemple quelles études as-tu fait avant ?

A : D'accord. Moi je suis professeur des écoles, c'est ma onzième année. Ça fait sept ans que je suis en CM1-CM2. Avant j'ai fait une licence d'art plastique puis un master d'éducation M1-M2 et j'ai eu mon concours. J'ai ensuite commencé directement avec du CE1 et très vite je suis passée au cycle 3. Donc ça fait très longtemps que je fais de la liaison école collège.

R : Et est-ce que tu as déjà travaillé dans des établissements REP à part celui-ci ?

A : J'ai fait que de la REP.

R : C'était un choix ?

A : Non, ma 3ème année on m'a nommée dans une école REP. C'était une zone violente à côté de Paris. Ça me faisait très peur et puis au final... Quand on te dit zone violente je trouve que ça fait vraiment peur. On m'a dit que c'était car il y avait eu des meurtres dans le quartier donc je me suis dit que je n'avais pas trop envie d'y rester. A ce moment-là j'avais un CE2-CM1 donc un double niveau et l'année d'après j'ai demandé à rester dans cette école et j'y suis restée 6 ans.

R : Oui il devait y avoir une bonne équipe non ?

A : J'aimais bien et puis je trouvais que finalement on a moins d'élèves ce qui est intéressant et finalement j'y trouvais une réelle utilité en REP. J'ai fait aussi Neuilly donc rien à voir, et certains élèves me disait « mais je sais déjà parler anglais ». Donc on se dit « à ok, qu'est-ce que je vais lui apprendre ? ». Donc à ce moment je me demande si les élèves sont là pour apprendre quelque chose alors qu'en REP je trouve vraiment que quand on leur donne un peu plus, ils ont vraiment envie de travailler, de se surpasser, c'est ça que j'aime bien en REP.

R : C'est vrai qu'ils ne connaissent pas donc tu leur apprends vraiment quelque chose. Tu les fais évoluer et tu te sens utile.

A : Complètement même si c'est épuisant.

R : Ok. Du coup, concernant la transition école collège, tu fais des projets ? Si oui, quels sont ces projets ?

A : Ça dépend. J'en ai fait vraiment sur différents thèmes. Quand j'étais à Paris, on avait différents pôles de travail. On s'inscrivait avec des profs de matières différentes pour essayer de s'inscrire par rapport aux différentes compétences attendues dans les programmes. Et donc par exemple on essayait de construire des projets en sport ou bien en art ou en littérature pour mêler plusieurs matières et faire en sorte que tout le monde se sentent concernés.

Sur Cenon, c'est un peu différent car en fait c'est les professeurs du collège qui te propose des choses et tu dis si tu es intéressé ou pas. Donc on ne construit pas ensemble le projet tu vois. Il y a une différence ici mais cela dépend de l'inspection et du proviseur.

R : Et vous les profs des écoles ne pouvaient pas proposer des projets ? C'est que dans un sens ?

A : Non, c'est que dans un seul sens.

R : Ok. C'est un choix du coup de l'académie ?

A : Alors pour moi, c'est plutôt un choix du collège ou de l'inspection. Mais nous, on ne nous a jamais dit par exemple réfléchissez à un projet que vous voudriez proposer. Quand on a été aux réunions école collège l'année dernière et cette année, à chaque fois il y a des choses qui vont se poursuivre mais toujours à l'initiative des professeurs de collège. Alors qu'à Paris c'était vraiment : on se réunit ensemble, on crée des pôles différents. Il y a un pôle littérature, vous vous inscrivez là où vous voulez et ensemble vous aller construire un projet. Par exemple, moi j'ai travaillé en littérature en liant l'histoire des arts et on a avec les professeurs de français et de sport créé un projet ensemble. On s'était mis dès le départ d'accord, on s'envoyait des mails pour discuter du projet. Ce n'est pas totalement pareil.

R : Oui donc en fait le projet n'est pas concret c'est juste on se place dans la discipline et on le créé ensemble ?

A : Alors voilà on le créé ensemble exactement. Évidemment c'est tombé l'année du COVID mais on devait le concrétiser... Mais on a quand même réussi à mettre des outils en place comme par exemple la même façon d'enseigner les histoires des arts avec un même questionnement. Pour que quand ils arrivent au collège ils aient déjà une habitude de qu'est-ce que je vois et qu'est-ce que je ressens. Là c'était vraiment intéressant car on construisait des outils communs mais ce n'est pas le cas ici.

Après je pensais aussi qu'ici ce serait autre chose mais tout aussi intéressant. Mais là je trouve que ce n'est pas... Tu vois, quand on a été à la réunion école collège, il n'y avait pas beaucoup de professeurs du collège. Moi je sais que j'en ai beaucoup discuté avec des personnes de ma famille qui sont aussi professeurs des collèges et lycées. Et ils me disent « de toute façon on n'est pas obligé d'y aller aux réunions ».

R : Et vous c'est obligatoire par contre ?

A : Nous c'est obligatoire alors qu'eux c'est des heures supplémentaires payées. Donc là-dessus ça va aussi être différent. C'est au bon vouloir des professeurs du collège et je sais que nous à Paris, il y avait de moins en moins de personnes. Et c'était dommage car on avançait beaucoup moins dans les projets. Et il y en a d'autres malgré tout qui continuaient de venir et c'était vraiment cool mais sinon les autres ils ne voulaient plus. Au fils des réunions il ne se passait plus rien vu que les personnes n'étaient plus là.

R : C'est très dommage car c'est pour l'élève, pour son bien-être et pas pour notre carrière professionnelle...

A : Complètement.

R : Et du coup ici, il y a quoi comme projets qui sont réalisés ?

A : Alors nous, ce qu'on a fait cette année par exemple avec les 3 classes de CM c'est en lien avec la littérature. Un professeur de français nous a proposé que l'on lise deux livres cette année. C'était Persée et la prophétie des grenouilles. Du coup la première période on devait se rencontrer mais on n'a pas pu même si le collège se proposait mais nous non. Donc ça a été déjà un premier problème de communication. Nous ce qu'on a fait, c'est qu'on s'est créé des questionnaires en ligne fait donc par les élèves pour qu'ils puissent répondre aux questions des camarades du collège et inversement. Là la prophétie des grenouilles c'est la classe de X qui commence donc a pas encore réfléchi à la façon de faire. Mais normalement ils devraient se rencontrer au collège. Donc du coup on avait eu l'idée qu'ils créent ensemble un jeu de société.

R : Oui c'est un peu ludique.

A : Oui exactement. Et qu'ils créent leur propre question. Ça les fais aussi réfléchir aux textes et par équipes, ils coopèrent ensemble avec des élèves qu'ils vont côtoyer l'année prochaine. Mais on arrive déjà fin mai, la prophétie des grenouilles n'a toujours pas été fini de lire chez X et le prof du collège ne donne plus trop de nouvelles. Et ce qui est compliqué c'est qu'elle, elle n'a que la littérature alors que nous toutes les autres matières aussi. Ce qui fait que pour elle c'est son projet majeur de l'année alors que nous s'en est un parmi d'autres et donc forcément en termes de temps et d'efficacité c'est peut-être un peu ambitieux.

R : Ça prend beaucoup de temps comme projet ?

A : C'est vrai que du coup tu vois la littérature là, on est 3 classes à vouloir le faire. Le temps qu'on se passe les livres car il n'y a eu que 27, ça prend du temps. Et puis, si tu veux comprendre le texte avec les élèves, le questionner, créer le questionnaire, le relire, le comprendre et savoir y répondre ça prend du temps. Sachant qu'à côté, on a toutes les autres matières à faire et c'est là où ça pose problème vraiment. Donc je ne sais pas ce que ça va donner et si on va réussir à aller au bout du projet. Sinon, comme autre projet, on avait la professeure de sciences qui proposait que des élèves viennent dans son cours.

R : Et ça a été fait du coup comme projet ?

A : Alors c'est toujours les mêmes classes qui sont inscrites et en plus nous on a des CM1-CM2. Donc la problématique qu'on a c'est « qu'est-ce qu'on fait de nos CM1 ? ». Donc on n'a pas pu s'inscrire et en plus eux ils se sont mis à travailler avec d'autres école comme celles d'Artigues. Et après il y a une visite aussi.

R : Oui une visite du collège.

A : Alors moi j'étais absente à ce moment-là mais ça a été fait. C'est les CM2 qui y sont allés encore une fois, le fait d'avoir un double niveau c'est compliqué car cela coupe. Je sais qu'ils ont mangé là-bas au self, ils ont assisté à un cours d'EPS certains et d'autres à un autre cours.

R : Et ils étaient satisfaits de cette journée ?

A : Ils étaient hyper contents. Ils se rendent compte de ce qu'ils les attendent.

R : Et puis ça peut faire peur aussi.

A : Mais oui complètement. Même si tous ne vont pas à Jean Zay c'est un peu de frustration pour eux. Mais ils étaient contents, ils m'ont tous raconté ça pendant des heures.

Qu'est-ce qu'il y a d'autres comme autres projets... Moi je m'étais inscrite pour un projet entre enseignants. J'avais proposé encore une fois, d'observer un cours d'un enseignant de collège et ils devaient venir chez nous aussi pour voir comment ça se passe. Mais aucun retour... Cela permettrait de se rendre compte de notre fonctionnement en primaire et inversement. Donc je n'ai pas de retours...

R : Et c'est toi qui avais proposé ce projet ?

A : L'année dernière ça s'était proposé par l'inspecteur il me semble. Moi je trouvais ça génial donc j'étais intéressée. La coordinatrice REP est revenue vers moi et m'a dit que ça n'allait pas se faire à cause du covid mais prochainement, et qu'ils avaient pas assez de candidats. Je lui ai dit que ce n'était pas grave, qu'il en suffisait d'un et qu'on échangerait. Ça reflète donc que les enseignants du collège ne s'investissent pas, ils ne veulent pas à chaque fois. Tu sais ouvrir sa classe il y en a plein qui ne veulent pas le faire. J'ai relancé au dernier conseil école collège et on m'a dit « ah oui ça serait bien » mais pas de nouvelles.

Il y a quoi d'autres... Je t'ai dit il n'y a pas grand-chose c'est très pauvre. Je sais que nous à Paris, on avait été faire la sécurité routière au collège. C'était pas mal car c'est des 6-5 qui les encadraient.

R : Oui ça crée un premier lien.

A : Oui c'était trop bien. En plus ça les rassurait en leur montrant ce qu'était le collège. Mais c'est vrai qu'ici souvent les projets tombent à l'eau parce que manque d'investissement et d'engagement et pas de notre part vu qu'on est obligé d'être présent aux réunions mais eux n'y sont pas obligé donc...

R : Effectivement, il y aurait quelque chose à faire sur ça...

A : Ah oui vraiment.

R : En plus, il pourrait y avoir tellement de projets mis en place facilement je pense. Pas toujours faire des énormes projets.

A : Non c'est ça ! Une correspondance ou je ne sais pas... Un auto portrait où tu te présentes aux autres par exemple. Nous on avait eu pas mal d'idée qui étaient ressorties quand on était à Paris. Parfois c'était des projets difficiles à mettre en place car il fallait aller plusieurs fois au collège et à l'école, les emplois du temps devaient coïncider tout le temps et les professeurs du collège ne sont pas toujours avec la même classe donc c'est très compliqué et il faut vraiment qu'ils soient investis. Là-bas ils prenaient du temps sur eux et ce n'était pas grave alors qu'ici je trouve que c'est moins le cas. Je sais à Niers ils étaient vachement investis, ils faisaient pleins de projets et là je n'ai pas l'impression. Ici aux réunions, chacun est un peu dans son coin.

R : C'est vrai qu'il n'y avait pas grand monde et peu d'échange...

A : Oui. Moi par exemple il y avait un moment où on expliquait les résultats par exemple et du coup l'inspecteur disait « aller il reste 1h, crée des petits groupes en fonction d'une thématique qui vous intéresse et réfléchissez à quelque chose que vous pourriez monter ensemble ». Et là regarde, au conseil école collège on ne communiquait même pas... On a eu 10 minutes à la fin pour se dire « bon



bah vous connaissez les projets, allez vers les gens ». Et c'est des projets proposés que par les profs du collège dommage... C'est tout ce que je vois comme projets...

R : Et du coup dans le peu de projets qu'il y a tu travailles juste avec les enseignants ? Les familles ne sont pas impliquées ni le CPE ?

A : Non. C'est que enseignants et professeurs des écoles.

R : Ça aussi c'est assez dommage. Même pour les familles en REP.

A : Mais bien sûr même pour le collège. Ça serait une bonne idée de faire un projet avec les parents, tu as raison. Ah si j'ai eu un autre projet pardon de science. Il y a eu des ateliers sciences à l'initiative du collège. On pouvait s'inscrire aussi mais c'était la prof de maths qui avait mis ça en place. Quelque chose sur les mesures. On venait avec la classe et on passait d'un atelier à un autre, on pouvait imprimer un petit fascicule qu'il nous avait envoyé, on sélectionnait les énigmes que l'on voulait résoudre avec notre niveau et après par groupe ils passaient dans les ateliers. Il y avait du matériel de pesées ect ça c'était génial, super intéressant. C'était concret, il y avait des questions, la map monde « comment ça se fait qu'on a l'impression que la terre est plate » et des petites questions.

R : Ok, et c'était seulement avec des élèves de CM2 ou il y avait aussi des 6èmes ?

A : Alors, tous les élèves de 6èmes l'ont fait apparemment et nous il y avait plusieurs écoles. Ça dépendait des écoles qui voulaient s'inscrire et moi je m'étais inscrite, j'adore les sorties au collège je trouve ça cool. Et l'année dernière on avait eu un autre projet, c'était la professeure d'allemand qui sur son temps libre proposait de faire visiter le potager. Elle nous faisait visiter tout leur travail et ensuite ils créaient des bombes à graines c'était génial. Et ça c'était vraiment sympa mais tu vois elle avait pas du tout d'élèves à elle avec nous mais au moins ça leur permettait de voir aussi un peu comment cela se passe au collège. Les CM2 ils se disaient « ah mais trop bien nous nous on a un jardin ici, on pourrait le continuer, on s'inscrira ». En plus je pense qu'au collège on ne s'en rend pas toujours compte de ce qu'on peut faire dehors. Cette année on c'était aussi dit qu'on pouvait monter un projet sur les échecs avec le collège. Ça pourrait leur mettre un pied à l'étrier.

R : C'est vraiment créer ce petit lien, avoir un pas des deux côtés.

A : Après il n'y en a pas d'autres... Déjà on a en trouver 4-5 c'est déjà bien (rire).

R : Oui c'est déjà ça (rire).

A : Après nous ici, il y a pleins de projets. Cela fait qu'à un moment tu es complètement sous l'eau car tu as quand même ta classe à faire à côté. Par exemple avec ma collègue de cycle 3, on va mettre en place un truc au jardin, en, même temps on a la classe de découvert dans 3 semaines, le projet ou on a décroisé la fête de l'école tout en ayant les livrets et tout... Ma collègue me dit « il faut qu'on se dépêche ». Et puis l'art plastique tour du monde. Mais je lui dis qu'on ne peut pas tout faire. Je pense qu'on est trop ambitieux et gourmands dans cette école sur les projets et moi la première. Dès qu'il y a un projet je dis oui mais après je suis sous l'eau. Pourtant cela amène des choses pour les élèves mais ça fait beaucoup.

R : Il y a un réel contraste entre cette école très impliquée et le collège où je ne sais pas s'ils font beaucoup de projets les enseignants. En tout cas l'investissement est totalement opposé.

A : C'est vrai qu'en général je croisais souvent les enseignants alors qu'ici je ne les connais pas du tout. J'en connais deux seulement et encore c'est très compliqué de fonctionner avec elles. En effet,

on n'a pas le même âge ni la même façon d'enseigner. Quand je lui ai expliqué qu'on pouvait faire des quizz en ligne elle me demandé comment faire, qu'elle ne connaissait pas donc ça devient compliqué. J'en ai parlé à la coordinatrice qui m'a dit que « oui c'était compliqué avec cette enseignante ». Donc en plus, on fonctionne différemment donc créer un projet avec deux fonctionnements différents c'est compliqué.

R : Ça met des freins en fait.

A : Mais oui totalement. C'est ça qui est compliqué. De toute façon, même quand on fait un projet dans sa propre école, on ne sait pas comment fonctionne son collègue.

R : Bien sûr on se lance et on voit. C'est une première année test et on voit ensuite si on renouvelle ou pas.

A : C'est ça, exactement.

R : Je trouve ça dommage au final, qu'il ne fasse pas de projet avec vous...

A : Après est-ce que c'est cette année ? Est-ce que c'est depuis le covid aussi tu vois avec les rencontres impossibles ? Je ne sais pas... Peut-être. Les gens sont restés plus dans leur coin avec le covid et comme on a l'habitude de ne plus se toucher ect il y a des mauvaises habitudes qui se sont mis en place, ça reviendra avec le temps...

R : Est-ce que c'est une priorité aussi pour eux ?

A : Pas sur... Je pense qu'ils ont leur projet dans leur collège. Il y a aussi une nouvelle principale il me semble donc peut être aussi. Et puis il y a leur classe aussi. Ils se disent peut-être que ce n'est pas grave que ce n'est pas le plus important et qu'il y a d'autres choses à faire.

R : Et est-ce que tu sais si par exemple ils ont fait des visites du collège ? Je sais qu'à Jean Zay ils ont la classe CHAP et peut être une nouvelle classe qui va ouvrir pour les élèves avec des difficultés avec la langue française. Est-ce qu'on leur a présenté ?

A : Je ne pense pas qu'on leur est présenté vu que j'ai eu le papier la semaine dernière.

R : Ou même la classe CHAP qui est là depuis quelques années ?

A : Alors la classe CHAP, je crois qu'ils leurs en ont vaguement parlé mais je trouve qu'il n'y a pas assez de présentation des options. Vraiment pas. Parce que tu vois, c'est important de les connaître, fin moi quand j'ai donné les papiers aux élèves pour qu'ils choisissent leurs options ils m'ont dit « qu'elles options il y a ? ». C'est pas du tout présenté, certains connaissaient déjà par leur frères et sœurs et moi je leur ai présenté car j'en avait entendu parler. Mais avant je la découvrais aussi et du coup même pour les dates d'inscriptions ou faire le test d'entrée de dessin, ce n'était pas expliqué non. Je pense que ce qui serait bien, c'est que des enseignants du collège viennent en début d'année voir les CM2 et qu'ils leur expliquent les perspectives. Qu'ils se rendent compte qu'ils sont en CM2 et qu'au collège, l'année prochaine normalement, voilà ce qui se propose à vous, il faut que vous réfléchissiez aussi au fonctionnement. Par exemple, au collège il y a des devoirs de différentes matières et c'est bien de s'avancer.

Je sais qu'il y avait un professeur à Paris qui donné des sortes d'exercices pour se repérer dans son agenda, s'organiser... Des petits détails comme ça.

R : Apprendre à être autonome petit à petit.

A : Exactement. Et ça c'était vachement bien. Elle leur donnait dès le CM2 pour prendre des repères. On avait aussi une initiation à l'allemand à Paris. La professeure d'allemand venait faire quelques heures, 5-6 heures dans la classe. Mais du coup pour les élèves qui n'aimaient pas l'anglais, ils se disaient qu'il y avait autre chose que l'anglais. Cette année, sur Cenon je n'en ai pas entendu parler alors que l'année dernière une professeure d'allemand était venue sur une séance. Pourtant 6 séances c'était bien car les élèves révisaient, ils avaient envie alors que la une séance c'est juste une initiation. Mais au moins ils se rendent compte de la matière. Après elle est peut-être parti donc c'est pour ça qu'il n'y a plus. Tu vois ça dépend totalement de la personne qui est investie. Je ne sais pas même les cours d'arts plastique c'est assez différent. Ça serait aussi hyper important qu'ils fassent un point au sujet des SEGPA. Préciser qu'il existe la 6ème classique mais aussi la SEGPA qui est au même niveau mais différente par sa façon d'enseigner. Ils devraient présenter. Alors que là ça fait vraiment « ah mais le collègue c'est obscur ».

R : Ils sont livrés à eux même en fait.

A : C'est ça, ça fait peur en vrai. Il y en a plein qui ont peur.

R : C'est beaucoup de changement, entre le nombre d'élève, les enseignants, la classe. Tous leurs repères sont bouleversés donc au final... C'est dommage.

A : Organiser tous tes cahiers, ton cartable...

R : Il n'y a plus quelqu'un sur leur dos pour leur dire quoi faire, comment faire, quoi prendre.

A : Et pour certains élèves c'est hyper flippant. Je ne sais pas s'ils ne mettent pas en place quelque chose quand même. Tu vois en fin d'année on reçoit un mail ou on doit remplir un tableau ou on doit mettre s'ils nécessitent une aide. Ils ont besoin de devoirs faits et d'autres aides en général.

R : Pour eux derrière constituer les classes ?

A : C'est ça. Et pour que dès le début d'année ne pas laisser d'élèves passer entre les mailles du filet. C'est plutôt bien ça.

R : Mais c'est vrai qu'il manque tout de même ce lien, plus approfondi avec les familles.

A : Ah oui complètement.

R : Surtout en REP. Fin je trouve que c'est une priorité. Pour moi en CM2 tu n'as pas la maturité de te dire qu'elle option t'intéresse et de tout comprendre...

A : Évidemment, que les parents puissent connaître. Après il y a des portes ouvertes mais les dates ne sont pas très communiquées et tous les parents ne se renseignent pas d'eux même. C'est toujours les mêmes parents qui s'investissent et qui réussissent. C'est dommage. Il faudrait mettre ça en place mais toi tu vas le mettre en place dans ton futur collègue (rire).

R : J'aimerais bien (rire). Et du coup concernant le CPE aimerais tu avoir des contacts ou projets à monter avec le CPE ? Pour toi son métier et sa place est importante dans la transition

A : Ah mais complètement. Moi je trouve que c'est un interlocuteur privilégié car il les connaît sur un autre aspect. Par exemple, j'aimerais bien avoir aussi un retour sur mes élèves, comment ça se

passé en début d'année. J'ai besoin d'apprendre si certains élèves sont perdus. Peut-être faire un lien dans les deux sens qui pourrait aussi rassurer les enfants

R : Oui pour montrer qu'on ne les oublie pas et qu'on les suit toujours.

A : Exactement ! Et moi je trouve que depuis le temps que je fais ce travail c'est ce qui fait toute la différence. Un enfant quand tu l'individualise et que tu fais en sorte qu'il soit important et bah il va s'investir à 1000 %. Alors que si on le laisse au collège, si on le laisse se débrouiller, on ne prend pas en compte ses difficultés et si on le délaisse, c'est horrible. Je pense que ça peut être un interlocuteur avec qui on trouve des solutions car des fois s'il n'a pas toutes les clés aussi même si on fait passer des papiers. Mais je pense que c'est plus simple d'échanger pendant 1h sur les élèves c'est plus efficace que des écrits qui restent et qui ne sont pas forcément détaillés.

R : En effet, on ne peut pas tout y mettre...

A : Exactement. Alors que si on avait un vrai lien plus avec les CPE plus que les professeurs de collège je pense que ça aidera plus les élèves. Surtout pour ceux qui essaient de sortir du cadre, ils savent qu'ils sont checkés. Donc je pense oui.

R : Et pour finir, dernière question, est-ce que tu pourrais me caractériser cette LEC en quelques mots ou adjectifs ?

A : Très bonne question ça (rire). Bah c'est important mais encore trop superficiel je trouve. Euh c'est essentiel pour la réussite des élèves quand même. Pour moi, ça assoit leur réussite au collège et je trouve que c'est justement qu'il manque complètement. Pour moi en plus, le monde du collège, c'est ce que je dis aux parents, ça passe ou ça casse vraiment. C'est à dire que si on n'est pas derrière, si vous le laissez seul au collège d'après mon expérience à moi c'est compliqué. J'ai une petite sœur et un petit frère, je suis l'aînée et mon frère et le plus petit. Au fur à mesure, mes parents se sont moins occupés des devoirs et tout ça et mon frère était seul, ils étaient plus sur lui au collège et il a raté ses études. Et c'est ce que je dis aux parents, si vous n'êtes pas derrière eux au collège, dans un moment où il se passe plein de choses, on peut vraiment perdre les plus fragiles et derrière c'est un moyen de se dévaloriser. Et je trouve ça dommage. Ça se joue à très peu de choses. Et certains 6èmes reviennent nous voir aussi, ils discutent, ils racontent comment ça se passe. Ils sont hyper fiers.

On avait fait un projet à Paris encore une fois : le molky. Ils écrivaient les 6èmes écrivaient des variantes et venaient à l'école. Et on jouait au molky dans la cour. Ils faisaient des équipes avec les CM2. Ça travaille vachement les mathématiques et ils étaient hyper contents de revenir, de montrer comment ils étaient. Et nous on était fiers d'eux.

R : C'est les envies et les grands

A : Exactement. Donc je pense que au moins dans la 6ème, le lien doit être essentiel. Il doit vraiment être là, avec un retour obligatoire de ces anciens élèves pour savoir comment ça se passe. Et moi avant je recevais des livrets de mes élèves par exemple. Ils venaient me voir tout le temps alors que maintenant je n'ai rien, rien, rien. Je ne sais pas comment ça se passe.

R : En fait on les lance quelque part mais ça ne revient pas.

A : Exactement, quitte à ce qu'on mette un truc d'aide aux devoirs ou ils reviennent en primaire je ne sais pas... Nous en tant qu'enseignant on est capable de les aider. Ça va les rassurer de revenir en primaire là où le collège leur fait peur. Moi je pense que c'est ça mes derniers mots (rire). Mais c'est frustrant vraiment. On n'a pas le même fonctionnement.

R : Je ne pensais pas qu'il y avait autant de différences et de blocages.

A : C'est comme collège et lycée peut être ? Je ne suis pas sûr qu'il fasse une très bonne liaison.

R : Je ne sais pas, après au lycée ils sont quand même un peu plus matures.

A : Oui c'est sûr mais c'est pareil, il y a des options à découvrir et des choix.

R : Je sais qu'en REP, je connais pas mal d'établissements où il y a des projets et dispositifs mis en place pour découvrir tout ça. Plus que dans la transition école collège... Ce n'est peut-être pas parfait mais il y a plus de suivi. Je pense aussi que c'est le CPE qui va faire la liaison collège lycée alors qu'en primaire il n'y en a pas. C'est peut-être plus à la directrice... En fait il faudrait une personne ressource qui manque.

A : Exactement. La coordinatrice REP est la liaison entre les deux mais tu vois il y a une personne mais elle a beaucoup d'école à gérer aussi. Je m'en rends bien compte. C'est impossible. Je pense qu'elle se bat vraiment avec les enseignants du collège pour leur dire de faire des choses car mon poste c'est ça aussi.

R : Et il y a de quoi faire aussi...

A : Nous on n'en avait un dédié à ça aussi mais il a abandonné au bout de deux ans car il cherchait toujours à gauche à droite, il forçait et des fois tu as la flemme tu te dis que c'est trop. Ça fait trop d'heure à créer des projets car il y a trop de projets au bout d'un moment. Il faudrait cibler quelques rencontres dans l'année. Même pas des projets, juste des rencontres autour d'un jeu, une journée jeux de société par exemple.

R : Oui quelque chose d'assez ludique et sympa et d'assez routinier et régulier.

A : Exactement ! Il y a pleins de choses à mettre en place mais tu verras que tout le monde ne veut pas forcément car cela demande du temps et de l'investissement.

R : C'est bon pour moi. Merci beaucoup pour cet entretien en tout cas.

### • Entretien avec deux CPE

Les lettres suivantes, initiales de nos prénoms, représentent nos interventions : J pour la CPE Jennifer, K pour le CPE Khalid et R pour moi.

R : Pour rappel, cet entretien est réalisé dans le cadre de mon mémoire de recherche du master MEEF encadrement éducatif et est anonyme.

J : Pas de soucis

R : Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?

J : Moi je suis CPE au collège Jean Zay depuis 3 ans, sinon je suis CPE depuis 2009. J'ai fait plusieurs typologies d'établissement : collège favorisé voire très favorisé, collège de zone violence, collège zone rural et collège REP.

R : Ok, c'est complet.

J : C'est complet, donc en collège toujours.

K : Donc moi, je suis CPE depuis 7 ans. J'ai principalement exercé dans des établissements qui relèvent de l'éducation prioritaire. J'ai fait que du REP+ et là du REP. J'étais stagiaire en lycée professionnel, j'ai fait une année mais depuis que de l'éducation prioritaire parce que c'est un choix et c'est complètement assumé. Je suis ici depuis 2 ans et on se partage dans le cadre de notre collaboration certains dossiers, un coup un s'occupe de la vie scolaire et un coup c'est de l'animation éducative. On a cette organisation-là.

R : Ok, et vous avez une répartition au niveau des classes j'imagine ?

J : Alors moi je fais les classes de 5ème et 3ème.

K : Sur le principe on a chacun deux cohortes mais par contre on n'hésite pas à s'échanger les élèves, les situations d'élèves quand je sens que c'est trop complexe pour moi, ma collègue récupère et inversement. Mais sur le principe on a deux cohortes.

R : D'accord. Et juste, pourquoi le REP précisément ? Parce que vous avez fait du REP mais vous s'êtes ciblé REP. Pourquoi ce choix si cela n'est pas indiscret ?

K : Parce que j'ai fait un bac professionnel, que je sors du bac professionnel, que j'ai été très souvent confronté à la difficulté scolaire et que c'est dans le cadre de l'éducation prioritaire que je vais trouver des solutions à mes problématiques. Et il y a certaines valeurs qui sont véhiculées dans l'éducation prioritaire qui moi me correspondent particulièrement. Il y a aussi le côté, et ça je l'assume, organisationnel, matériel, financier et humain qui permettent de mieux prendre en charge et de mieux accompagner dans certaines situations d'élèves.

J : Après si on revient terre à terre, dans certaines académies on n'a pas le choix.

R : Bien sûr.

J : C'est vrai qu'on met ce poste à profil au REP et REP+ aussi, on est affecté en fonction de nos points aussi. Donc on peut se retrouver n'importe où. C'est très terre à terre mais c'est aussi la réalité malheureusement.

R : Concrètement par rapport à la transition école collège, vous faites quoi dans cet établissement pour faciliter cette transition ? Est-ce qu'il y a des projets de mis en place ?

K : Alors je peux expliquer ce que je fais et ensuite tu peux revenir après sur l'historique ? (Parle à J). Nous on a appréhendé d'abord d'un point de vue organisationnel. C'est à dire qu'on se pose la question de qu'est-ce qu'on va faire pour faciliter l'intégration des futurs 6èmes au collège ? Parce qu'ils sont dans le cadre du cycle 3, c'est une chose mais ce qui est fondamentale c'est qu'ils passent de l'école primaire au collège. Ils passent d'un professeur à dix professeurs, d'une cour de récréation à 100 à 700. Donc qu'est-ce qu'on peut faire pour appréhender ça ? C'est une question de départ. Et pour ça, nous ici, on ne travaille pas seul. C'est à dire que ce n'est pas nous les CPE qui faisons cette liaison, on a dans le cadre du REP, en liant avec les moyens humains que je disais tout à l'heure, une conseillère pédagogique de circonscription. C'est avec la CPC justement qu'on se pose et qu'on réfléchit à un outil pour pouvoir communiquer avec d'abord les directeurs d'école pour pouvoir convenir d'un moment d'échange sur quand est-ce qu'on fait cette fameuse liaison et qu'est-ce qu'on y fait. Et ensuite, une fois que cela est défini, on communique avec chaque professeur des écoles,

chaque professeurs des écoles, en leur disant « voilà nos besoins, voilà l'outils de travail, quelles sont vos disponibilités pour que l'on organise ça ? ». C'est le postulat de départ. Et ensuite, une fois que cela est fait, enfin sur les années qui viennent de s'écouler c'était un peu compliqué avec le COVID. Mais l'avantage qu'il y a eu, c'est que ça a permis de généraliser l'utilisation de l'outil numérique, et ça c'est clairement un avantage. Et nous, par exemple, ici au collège, on a constitué un tableau qu'on a envoyé à chaque professeur des écoles. Et ce qu'on leur demandé tout simplement, c'est que le tableau soit complété. Une fois que cela a été fait, ils nous le renvoi et joigne à l'intérieur les documents annexes d'une ou de plusieurs situations. Je donne un exemple, un élève avec un besoin éducatif particulier qui a un PAP, qui a un PPS, ils devaient nous joindre le document scanné.

J : Ça c'est pour centraliser les informations, pour qu'il n'y est pas de loupé, pour éviter de passer à côté d'élève à besoin particulier qu'on se retrouve sans rien, qu'on ne comprenne pas et puis que rien ne soit mis en place dès septembre.

R : Oui, c'est vraiment faire un point pour dès septembre pouvoir anticiper.

K : C'est ça. Et cet outil pour qu'il fonctionne doit être construit. On l'envoi au professeur, il le reçoit, il a une dizaine de jours pour compléter son dossier. Alors nous à Cenon c'est assez particulier car notre zone de recrutement c'est : Tresses, Pompignac et Cenon. Une énorme mixité sociale. Et ça représente clairement 11 écoles primaires. Donc ça veut dire que cela prend beaucoup de temps à faire. On l'envoi en amont, pour que chacun est le temps de le renseigner et puisse nous faire un retour, et une fois qu'on a ça, chaque document qu'on reçoit on le compile dans un seul et unique document pour en faire une seule et unique base de données.

Et ensuite, on avait organisé l'an dernier des visio avec chaque professeur des école ou directeur et on passait en revue chaque situation. Donc le nom de l'élève, sa position dans la classe en fonction des critères et des items que l'on avait retenus. Donc par exemple ça donne ça, alors ça fait un peu peur comme tableau mais ça donne ça.

J : Pour la constitution des classes aussi c'est très important.

K : Il nous sert deux fois. Il nous sert à les accueillir, avoir des informations, à constituer des classes. C'est la base.

J : C'est le repérage des situations particulières.

K : Donc enfaîte, ils remplissent le nom, le prénom, le sexe, l'école publique d'où ils viennent, le nom de l'école, le nom du professeur qui les a, parce que quand on travaille la liaison, qui est le professeur des écoles, il y a 11 écoles primaires et parfois les classes sont dédoublées donc il faut savoir à qui on s'adresse. Savoir aussi pagode, c'est la plateforme qui permet de faire des signalements, est-ce qu'il y a un signalement d'absentéisme qui a été fait ou pas, est-ce que c'est une élève ULIS ou pas, est-ce qu'il veut pratiquer l'option chorale ou pas ? On a demandé qu'ils catégorisent au niveau scolaire selon les niveaux de compétences acquises par les élèves. Pour constituer les classes, on leur demande aussi de dire si l'élève est moteur ou pas. Alors à chaque fois qu'il y avait une demande, on avait inséré une justification liée. Ensuite, est-ce qu'il fait parti de la CHAP (classe à horaire aménagée art plastique), est-ce qu'il veut faire l'aide bilangue ou pas. Cette division, c'est nous qui la remplissons quand on constitue les classes. Les observations liées à l'attitude face à la scolarité et ensuite les mesures qui ont été prises, les mesures à prendre chez nous, à garder ou à séparer de et autres observations.

J : C'est très complet.

R : Oui c'est ce que j'allais dire, c'est très précis.

J : Ça aide à faire les classes.

R : C'est un travail en amont qui est vraiment utile et complet.

K : Et enfaîte, chaque professeur nous l'envoi. Par exemple, si je prends l'école Michelet, je vais en avoir une vingtaine et ça arrive progressivement sur cinq six jours. Et au bout de cinq six jours, hop on a tout compilé.

J : Moi l'année d'avant, c'était moi qui faisais la liaison. Mr Bellaïchi étant plus jeune que moi, était plus averti avec l'outil informatique donc moi je faisais la même chose mais avec des notes. Et après, je remplissais petit à petit mais beaucoup moins rapidement.

R : Mais ça marche aussi !

J : Oui ça marche aussi mais avec la vieille école ! Après ça c'est le côté un peu organisationnel. Donc nous, on essaie de travailler aussi l'intégration des élèves par le fait que les écoles viennent voir le collège, participe à des cours, mange à la cantine. Après je trouve que ce n'est pas assez suffisant. Le problème c'est que pendant les 3 dernières années, on a été freiné par deux années ou ça a été compliqué.

R : Bien sûr.

J : Je pense aussi qu'il faut remotiver. On a pensé pour la rentrée scolaire, de faire une semaine d'intégration complète pour les futurs 6èmes. Donc nouveaux 6èmes qui vont arriver, les CM2 du secteur. Sur une semaine, ils auront des activités, de l'animation éducative, s'imprégner de la vie de l'établissement, des différents projets, comprendre le règlement intérieur, un escape game... Donc une semaine pour vraiment faciliter leur intégration. Je pense que c'est important.

R : Donc ce sera une semaine banalisée ?

J : Dans l'idéal il y aura les autres élèves aussi je pense, mais on a commencé à faire un emploi du temps pour que ces 6èmes puissent être pris en charge par des enseignants dans des activités autres que des activités disciplinaires.

K : Et ce type d'action que l'on développe permet clairement de lutter contre les stratégies d'évitement. Ici à Jean Zay, comme beaucoup d'établissement qui relèvent de l'éducation prioritaire, il y a des familles qui adoptent des stratégies d'évitement par rapport à la carte scolaire. Et enfaîte, ce travail là, nous on en fait systématiquement, on en rend compte à la direction qui elle le retravaille dans le cadre de la liaison avec les directeurs d'école dans le cadre du conseil école collège de l'année suivante. Et du coup on a besoin de chiffres, d'indicateurs pour savoir ceux sur quoi on doit travailler l'année suivante. Et cette année, on l'a présenté à la direction et on s'est rendu compte que sur toutes les écoles (8), là où il y a le plus gros taux d'évitement c'est à Tresses. Il y a 62 % des élèves qui évitent le collège Jean Zay pour différentes raisons. Mais avec l'action qu'elle vient de développer, le but est d'arriver à faire ne sorte au maximum de récupérer des élèves. Il y avait 288 CM2 et nous on en a eu 163. C'est à dire que 125 élèves qui ont évité le collège. C'est énorme.

J : Après Jules Gates c'est normal aussi car on est à 70 %. Et L.Bloom 41 %, Cavaille 48 % c'est beaucoup oui. Après, l'établissement aussi changé de direction donc ça va aussi évoluer je pense. On avance pas mal de projets aussi pour les élèves, on voit déjà une baisse des sanctions et des conseils de disciplines donc ça signifie que le climat scolaire devient plus serein, après on reste un collège d'éducation prioritaire.



K : Moi je pense qu'avant de chercher à impulser un projet, on a besoin d'éléments pour dire « voilà il faut qu'on progresse sur ça ».

R : Oui, avoir vraiment des faits.

K : Voilà. Enfaîte, il nous faut des billes, il nous faut de la matière. Après une fois que l'on a la matière, on va en fonction des compétences de chacun, envisager une stratégie pour pouvoir faire ne sorte que le climat scolaire soit plus apaisé pour favoriser les apprentissages.

J : Et avant de lancer les animations ou projets, c'est d'abord le cadre, les règles à l'intérieur, travailler sur le climat scolaire et après effectivement débloquent des projets.

R : Ok. Et du coup, là c'est votre rôle en tant que CPE. Mais est-ce qu'il y a aussi des enseignants d'impliqués au sein du collège ? Vous m'avez parlé d'élèves qui allaient en classe, qui étaient insérés dans les classes.

J : En fonction des projets, je sais qu'en physique-chimie il y avait des projets ou projets scientifiques avec les écoles où les professeurs des écoles venaient et les élèves aussi. Ils étaient donc mélangés aux autres élèves. Ça c'était il y a 2/3 ans. Après, ici dans le collège, on a Madame X qui est notre coordinatrice REP et qui travaille beaucoup. Dans le cadre du conseil école collège, il n'y a pas beaucoup d'enseignants qui sont impliqués il me semble. C'est aussi à remobiliser.

R : Bien sûr.

J : Enfaîte, j'ai l'impression qu'on repart, pas à zéro, mais il serait bien ici qu'on repose des bases et qu'on reparte sainement.

K : Ce qui est important, c'est l'effet chef d'établissement. C'est à dire qu'elle va être la priorité du chef, de la chef ? Le but c'est quoi ? Et c'est une vision purement stratégique. Qu'elle va être la décision de Madame Y pour l'année prochaine ? Nous on a quelques pistes, on sait vers quoi elle veut aller, on la connaît et on sait comment elle travaille. En tout cas, pour nous ici, à Jean Zay, en éducation prioritaire c'est fondamental.

J : Et après il faut qu'on s'appuie sur des projets. Par exemple moi je fais la médiation par les pairs, je forme des élèves en 6ème et je sais qu'en primaire ça se fait aussi. Donc pourquoi pas, l'année prochaine, avec mes médiatrices de 6èmes repasser dans les écoles, voire qui est mobilisés pour commencer dès septembre, faire peut-être une formation commune avec certains élèves qui seraient intéressés, faire des choses comme ça, ça serait bien.

R : Oui, créer du lien en amont.

J : Oui voilà, créer du lien dans les projets. Faire le projet ambassadeurs dispositif de lutte contre le harcèlement. On a aussi des ambassadeurs de lutte contre les discriminations. Donc tout ça peut être aussi permettre d'avoir un vivier d'élèves de primaire, ça serait bien. L'accès au potager sur le temps méridien sur la ville de Cenon ça serait aussi super. Pleins de petits détails qui faciliteraient aussi leur arrivée, qui dédramatiseraient un petit peu le collège et sa grosse structure parce que pour certaines familles c'est aussi un peu ça...

K : Oh oui.

J : Voir que finalement ça va.

R : Voir que ça ne fait pas si peur que ça au final.

J : Exactement !

K : Et c'est horrible quand on se met à l'heure place, les petits 6èmes, c'est compliqué, faut pas sous-estimer ça. Donc faut y penser, faut le conceptualiser et après oui leur faire prendre la température.

J : Mais ce n'est pas suffisant.

K : Mais ça ne suffit pas, il faut aller vraiment là, il faut leur proposer de rentrer en cours, de voir comment ça se passe, de manipuler. Leur montrer que dans le collège il n'y a pas que les cours. Ça c'est fondamental. Parce que ça, ça génère aujourd'hui beaucoup de stress, d'anxiété. La situation actuelle ne facilite pas ça. Donc si on leur montre que si vous venez chez nous, vous aurez le droit à de la formation pour de la médiation par les pairs parce qu'ils vont devenir de futurs citoyens ect. Ça pourra les valoriser si dans la classe ça ne marche pas. Donc c'est un moyen de les garder avec nous, de les raccrocher scolairement. Et puis il y a aussi le côté développement durable avec le potager ou les enfants peuvent aussi s'épanouir autrement qu'en entrant dans une discipline. C'est fondamental.

J : On avait le projet du sas des émotions pour les élèves qui débordent aussi émotionnellement. Ils ont un lieu pour eux avec un vélo d'appartement, un punching-ball, des kaplas. On essaye de faciliter leur vie scolaire et c'est surtout les petits 6èmes et 5èmes qui y vont. Il y a plus de 5ème que de 6ème car ils ont créé la salle avec nous.

R : Oui ils sont impliqués.

J : Oui c'est ça et c'est faire impliquer qui fera ce lien de projet commun. Mais c'est vrai que ça serait bien d'accentuer ce lien entre le CM2 et 6ème. Enfin pour ma part.

R : Et est-ce que les familles sont intégrées dans cette transition ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui est fait ? J'imagine que lors des visites du collège elles sont présentes par exemple ?

J : Non aux portes ouvertes les familles sont venues des futurs 6èmes. Elles ont visité l'établissement avec des élèves du collège qui étaient volontaires pour les accueillir et leur faire la visite. Elles ont été reçues avec un goûter, un message de la principale et après elles étaient accompagnées par les élèves d'ici. Certains anciens élèves d'école primaire voulaient absolument. On a eu un peu de monde.

K : Et puis il y a des 3èmes et 4èmes qui en faisait aussi. On avait mobilisé aussi nos plus grands pour leur faire faire les visites ect. Certaines familles ont déjà eu leur enfant qui connaissant mais par contre on essaye aussi de rassurer le petit ou la petite qui va arriver en leur montrant qu'il y a un plus grand qui est là, qui sait comment ça se passe, il maîtrise donc c'est de nature à les rassurer.

R : Oui c'est sûr. En lien avec les stratégies d'évitement qui sont assez importantes sur certaines écoles, ça peut être un levier. C'est vrai que je ne m'attendais pas à autant pour Tresses.

K : Attention, pour le tableau c'est avant, au 14 juin. Enfaite, l'an dernier, la semaine du 14 juin était déterminante parce que c'était la date avant les arrêtés d'affectation émises par la DSDEN. Parce que les familles font le vœu de vouloir aller à droite ou à gauche mais in fine, c'est la DSDEN qui tranche. Et, on en avait au départ 163 effectivement qui avait dit « je vais à Jean Zay » mais on en a récupéré quelque uns en plus, on est monté à 20-25 en plus. Mais ce n'est pas assez.

J : Après il y aura toujours de la concurrence avec le privé mais je pense que Jean Zay souffre aussi d'une image qu'il faut maintenant casser et repartir car c'est quand même riche en enseignement et la qualité des enseignements aussi.

K : Après on met aussi l'accent et ça on n'hésite pas à le faire, à se comparer à un établissement qui est privé ou hors secteur de l'éducation prioritaire. On leur dit, les classes sont à 22-23. Il y a des classes où il y a des dédoublements par rapport à l'AP. Donc c'est de nature à rassurer les parents en leur disant attention, si votre enfant vient chez nous, il bénéficie de cela. On a des moyens financiers voir plus. On se sert des leviers que l'on a pour convaincre les parents d'envoyer les enfants à Jean Zay. Et puis on a quand même la classe CHAP (classe à horaire aménagé arts plastiques) qui permet aussi de valoriser les élèves autrement que par le français, les mathématiques ou l'histoire. Ce n'est pas rien. Donc les quelques outils que l'on a, on essaye de les utiliser à bon escient en expliquant que si votre enfant a besoin de quoi que ce soit, il y a aussi du monde, il y a 2 CPE mais aussi une équipe cette année qui est composée de 9 assistants d'éducation, il y a une infirmière là à 3/4 temps et une AS 2 j par semaine, une psy-EN qui est là 1 jour et demi par semaine. Il y a des établissements où l'on n'en a pas.

On essaye d'utiliser tous les facteurs à notre disposition pour dire « voilà ceux à quoi vous avez droit ». C'est le niveau de service public que l'on rend c'est celui-là.

R : Je suis d'accord, cela constitue les faits, c'est à dire ce que vous avez à disposition dans votre établissement. Mais comment les familles sont au courant. Vous les communiquez ?

J : Normalement, les chefs d'établissement passent en école primaire présenter aux futurs 6èmes et aux parents de CM2. Il y a des réunions d'organiser dans les écoles il me semble.

K : Il y a ça et puis quand ils rentrent chez nous en début d'année, une fois que l'appel est fait, que les élèves sont en classe, la principale a réuni quasiment 100 parents dans le gymnase en leur expliquant le fonctionnement d'une journée ordinaire, si il y a besoin de quelque chose, sur qui vous pouvez vous appuyer. Il y a aussi le carnet de correspondance. Alors je n'en ai pas là mais on a une page spécifique intitulé « j'ai besoin de quelque chose, à qui je m'adresse ? ». Car on sait que le changement entre l'école et le collège est surtout sur la multiplicité d'intervenants.

R : Oui cela donne des repères.

K : Donc on essaye de multiplier la manière de communiquer, la manière de permettre aux uns et aux autres d'entrée en communication. On a prouvé aussi.

J : On avait travaillé aussi il y a deux ans avec le directeur des écoles d'envoyer leur règlement intérieur. On a pu créer les points de comparaison, s'appuyer avec le collège sur les différences. On a fait un génial pour que les élèves voient que la majorité d'élèves en primaire sont les mêmes au collège.

R : Ok. Pour finir, je voudrais vous demander ce que vous pensez personnellement de cette transition école collège, si vous pouvez la caractériser. Par exemple en quelques mots.

J : Celle qui existe là ?

R : Oui celle actuelle.

J : Alors moi je dirai « peut mieux faire ».

K : Ce n'est pas satisfaisant.

J : Voilà, après on sait qu'il y a des choses à améliorer, on en est conscient. Après je pense qu'on doit prendre le temps de prendre contact avec les directeurs d'école, avec les classes de CM2. Il faut avoir le temps, il faut qu'on le prenne.

K : On a pu faire certaines visio qu'on a pu faire avec la CPC et les directeurs de Tresses et Pompignac. Alors c'est bien de les rencontrer mais ce qui est très important c'est de faire le lien avec les personnes du réseau. D'aller les voir et discuter, c'est fondamental. Ce qui va nous permettre après, une fois que cela sera passée, on rentrera plus facilement dans comment est-ce qu'on peut faire ensemble. Il faut d'abord qu'on apprenne à se connaître. C'est en ça ou moi je trouve qu'il y a comme un goût d'inachevé car est ce qu'on les connaît vraiment les directeurs des écoles ? Est-ce qu'on les connaît vraiment les professeurs des écoles ?

R : Il y a vraiment ce lien à créer et approfondir.

J : Moi quand j'étais en banlieue de Milouse, ce qu'on avait fait c'est qu'on était allé dans les 18 écoles de secteur et on avait réuni les professeurs et mamans des futurs 6èmes ? On avait décidé de faire un petit déjeuner thématique ou chacun amené quelque chose de traditionnellement, de leur culture. Les élèves de 6èmes travaillaient aussi sur des affiches de pays pour présenter et les mamans préparer le petits déjeuner. On avait fait ça avant les vœux pour décider dans quel établissement. C'était un super moment. Maintenant, avec les conditions sanitaires, la nourriture est très normée. Mais on avait énormément de monde, avec surtout les mamans. C'était super.

K : En fonctionnement normal, il y a pleins de choses à faire. Ça dépend de votre contexte, des gens sur qui vous pouvez compter et sur ce que vous pouvez mobiliser. Et puis on sait très bien que ce qu'on fera à Jean Zay en zone prioritaire, on ne le fera pas ailleurs.

J : Il faut qu'il ait connaissance des projets qui sont menés ici, je pense que c'est important. S'ils voyaient tout ce que peuvent faire les élèves ici...

K : C'est pour ça du coup qu'on a fait cette année avec la chef twitter et instagram. Comme le veut la chef, twitter c'est pour les infos plus institutionnelles officielles et instagram c'est plus pour ce qui est de l'ordre du ludique ect... Par exemple, les 4èmes ont fait la semaine des mathématiques, il y avait un rallye et il fallait voter sur instagram pour qu'ils puissent être lauréats du concours. Ils n'ont pas gagné mais on a utilisé ce canal de communication là. On essaye de différencier et de faire accéder à la vie pédagogique et éducative. Sinon, on se dit que je fais du français mais cela ne veut rien dire.

R : Donc pour vous le rôle de CPE c'est très important dans la TEC

J : Oui, après dès qu'on a des projets on essaye de mobiliser le tout. Après pour des projets pédagogiques comme par exemple un rallye maths, on n'a pas les compétences disciplinaires. Par contre pour tout ce qui est organisation et faciliter on a quand même un rôle dans l'établissement pour le faire.

K : Enfaîte ce qui compte à la fin, c'est l'intérêt de l'élève.

J : On essaye de lever les freins matériels ect... Voir ce qui est possible ou non.

R : Super, pour moi tout est bon. Merci d'avoir répondu à mes questions.

• Questionnaire à destination des familles

# QUESTIONNAIRE FAMILLES

Objectifs du questionnaire :

- Les familles ont-elles conscience de ce qu'est réellement le REP (moyens supplémentaires, enjeux...)
- Qu'attendent-elles de l'école et plus particulièrement de la transition école-collège ?
- Quelles sont leurs représentations/vision de l'école ?

**Définition REP :**

- Connaissez-vous la signification/ sens du mot REP « réseau d'éducation prioritaire » ? OUI NON

- Savez-vous que les collèges Jean Zay et Jean Jaurès sont des collèges REP ? OUI NON

**Carte scolaire/ contournement :**

- Ce collège est-il l'établissement de secteur de votre enfant ? OUI NON

- Votre enfant vient de quelle école élémentaire? .....

- Cet établissement était-il celui que vous vouliez pour vos enfants ? OUI NON

- Si non pourquoi ? .....

**Visions/représentations de l'école :**

- L'école est-elle importante pour vous ? OUI NON

- L'école est-elle un lieu où votre enfant peut apprendre ? OUI NON

- Quelles sont vos attentes concernant la 6ème pour votre enfant ? ..... OUI NON

- Pour vous, à quoi sert l'Ecole (école, collège, lycée) ?

- avoir des connaissances
- préparer à un métier
- vivre avec les autres
- autres .....

**Visions/représentations de la TEC :**

- La transition CM2-collège est-elle importante selon vous ? Pourquoi ? OUI NON

- Lors de l'année de CM2, votre enfant a-t-il pu visiter le collège ? OUI NON

- Lors de l'année de CM2, votre enfant a-t-il pu participer à des projets avec le collège ? OUI NON

**Le CPE :**

- Connaissez-vous le métier de CPE (conseiller principal d'éducation) au collège ? OUI NON

- Connaissez-vous son rôle au collège pour votre enfant ? OUI NON

- Si oui, de quoi s'occupe-t-il selon vous ? .....

• Questionnaire à destination des élèves de 6èmes

# QUESTIONNAIRE ELEVES 6ème

Objectif du questionnaire : Voir si la transition école collège produit un effet sur les élèves (effectivité)

## Connaissance des dispositifs :

- Quand j'étais en CM2, j'ai réalisé des projets avec le collège. OUI NON  
- Si oui lesquels ? .....
- Je travaille cette année avec des élèves CM2 sur un projet. OUI NON  
- Si oui quels projets ? .....

## Opinion:

- J'ai bien vécu le passage du CM2 à la 6ème . OUI NON  
- Je suis content d'être en 6ème cette année. OUI NON  
- Je me sens accompagné pour le passage du CM2 en 6ème . OUI NON
- Si oui par qui?  CPE  
 Enseignant  
 Surveillant  
 autres .....

## Le CPE :

- Je connais le métier de CPE du collège. OUI NON  
- Je l'ai déjà rencontré au collège. OUI NON

• Questionnaire à destination des élèves de CM2

# QUESTIONNAIRE ELEVES CM2

Objectif du questionnaire : Voir si la transition école collège produit un effet sur les élèves (effectivité)

## **Connaissance des dispositifs :**

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| - J'ai déjà visité le collège.                                   | OUI | NON |
| - J'ai déjà rencontré les enseignants du collège.                | OUI | NON |
| - J'ai déjà travaillé sur un projet avec les élèves de 6ème.     | OUI | NON |
| - Si oui lesquels ? .....  |     |     |
| - Je parle souvent de la classe de 6ème avec mon enseignant(e) ? | OUI | NON |

## **Opinion**

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| - J'ai peur d'aller au collège.  | OUI | NON |
| - J'ai hâte d'aller au collège.  | OUI | NON |
| - La visite du collège m'a permis d'avoir moins peur du collège.         | OUI | NON |
| - Les projets avec les 6èmes m'ont permis d'avoir moins peur du collège. | OUI | NON |

## **Le CPE :**

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| - Je connais le métier de CPE du collège.              | OUI | NON |
| - Je l'ai déjà rencontré lors de la visite du collège. | OUI | NON |